

Trimestriel • Avril – Mai – Juin 2020 • N° 58 • Bureau de dépôt : Liège X • P501407

À la découverte de Fléron et d'autres sites wallons



Chapelle dédiée à sainte Julienne © SPW-AWaP

En période de confinement ou non, nous avons souvent à proximité de notre domicile des bâtiments ou du petit patrimoine (crucifix, poternes...) qui méritent le détour, mais dont nous ignorons l'existence. Nous oublions de lever les yeux de notre routine quotidienne et cela est parfois bien regrettable.

La commune de Fléron est un exemple parmi tant d'autres en Wallonie. Plusieurs biens patrimoniaux méritent notre attention. Commençons d'abord par le



Église Saint-Denis © SPW-AWaP

centre de Fléron. Le *bac* (sis au dessus de la rue de Jupille) ou *batch* est l'ancien lavoir utilisé par les lavandières jusqu'en 1972. L'église Saint-Denis (sise rue du Bac), dédiée au premier évêque de Paris, aurait été édifée à l'emplacement d'un oratoire roman du XII^e siècle où fut baptisée sainte Julienne de Cornillon en 1192 ou 1193. Incendiée partiellement au XVII^e siècle, elle fut reconstruite entre 1843 et 1845. De l'édifice médiéval ne subsiste que le soubassement de la tour en pierre. L'autel et deux confessionnaux datent du XVIII^e siècle. Le cimetière se trouvait de part et d'autre de l'église. Seuls souvenirs de cette époque : quarante-cinq croix des XVII^e et XVIII^e siècles, encastrées dans les murs de la place. Un peu plus loin, vous pouvez voir l'Aventine (rue Heid des Chênes 38), ferme datant de 1670 et classée en 1988. De style mosan, elle possède une très belle entrée charretière surmontée d'un blason. Son nom serait la féminisation d'une des sept collines de Rome, le mont Aventin. La ferme voisine (rue Heid des Chênes 40) date de 1652. Sur le portail, on distingue un blason armorié surmonté d'un heaume. Ces deux bâtiments sont des fermes clôturées. La rue Heid des Chênes est une des plus anciennes voies reliant Jupille à Theux. D'autres demeures de cette voie sont aussi remarquables.



Ferme Melin © SPW-AWaP

À Retinne, la ferme Melin (rue Fernand Chèvremont 23) est construite en briques et calcaire au XVIII^e siècle. La façade à rue se compose de cinq travées sur deux niveaux. Les baies sont pourvues d'un linteau bombé ; certaines ont été remaniées. La pierre de taille très présente et le perron aujourd'hui disparu sont des signes de richesse. Au milieu de la cour s'écoule l'eau d'une des trois sources de la Julienne recueillie dans un bac en calcaire enterré et affleurant le sol. D'ailleurs une chapelle dédiée à Julienne de Cornillon se trouve non loin de là, rue

voie des Messes, sur un autre griffon de la rivière du même nom. Selon la tradition, cette eau aurait des effets bénéfiques sur la vue. Un peu plus loin, sur l'ancienne place du marché, au lieu-dit Surfossé (en référence aux fossés, c'est-à-dire les étangs qui ont été creusés par les Chartreux pour en faire des viviers et qui sont aujourd'hui tous rebouchés), on trouve une vieille ferme avec les armoiries Fléron-Labeye gravées sur la clé de voûte de l'entrée charretière.

Cette bâtisse est constituée d'une petite tour ronde, qui est un ancien puits, d'un corps de logis et d'une jolie cour intérieure. L'ensemble date de 1637.

Juste en face, nous remarquons un Christ à double face (1665). Ce genre de sculpture se rencontre très peu en Belgique, on en compte quatre ou cinq. Il a probablement été offert par l'abbaye de Saint-Remi, à Reims, dont Retinne dépendait alors. En Champagne, ces crucifix ne sont pas rares. Le socle est plus récent, probablement de 1752, date de l'instauration du marché sur cette place. Selon la légende, ce Christ à double face était censé garantir l'honnêteté et l'intégrité des commerçants de l'époque. Voyant des deux côtés, ils ne pouvaient se rendre coupables de faux marchés sans être vus de Dieu.

À Romsée, place Géloury, à fleur de terre, on aperçoit un mystérieux dolmen appelé Pierre du Diable. L'église paroissiale de la Sainte-Vierge-Marie est construite à l'emplacement d'une chapelle dédiée à Sainte-Gode. Le bâtiment actuel a subi plusieurs transformations importantes dont les dernières remontent à 1960. La tour ancienne (XVIII^e siècle) accolée au chœur a conservé une porte cintrée. À l'intérieur, on peut voir une statue de sainte Gode en bois polychromée de la seconde moitié du XVII^e siècle et un Christ en croix de la fin du XVIII^e siècle. Presque en face, sur la place Hector Denis, se trouve un monument aux morts avec une statue de sainte Barbe, patronne des mineurs, avec ses attributs habituels (une palme et une tour). Derrière la sainte, la grande plaque en marbre noir poli symbolise le terril. Ces deux éléments proviennent de l'ancien charbonnage de Wérister, qui a fermé en 1967.

Terminons cette balade par Magnée, surnommé *pays des leûs* (pays des loups). L'église Saint-Antoine de Padoue, de style néogothique, est construite en 1904, détruite en 1940, et restaurée en 1950. Comme beaucoup de vieux édifices de la commune, elle se compose de moellons de grès et de calcaire. Rue Sous-les-Cours, plusieurs demeures attirent le regard. Au numéro 9, nous sommes face à un bâtiment agricole quadrilatère datant du milieu du XVIII^e siècle. Son portail s'ouvre par un arc à anse de panier en calcaire surmonté d'une bâtière¹ d'éternit. Pour les numéros 11, 13 et 15, il s'agit en fait d'une ancienne ferme remaniée, datant pour une partie de 1724.

Néanmoins vous n'êtes pas obligés de sortir de chez vous pour découvrir le patrimoine qui vous entoure. Plusieurs sites permettent aujourd'hui de le visiter de manière virtuelle. Que vous souhaitiez vous balader dans certaines villes wallonnes ou flâner à l'intérieur de certains bâtiments, tout est à portée de souris.

Que ce soit pour quelques minutes ou pour une visite plus approfondie, plusieurs capsules existent. Ainsi pour Liège, vous avez la possibilité de visiter l'Opéra



Le Christ à deux faces © SPW-AWaP

royal de Wallonie (www.operaliège.be/a-propos/le-saviez-vous/visite-virtuelle), bâtiment emblématique de la ville. Construit à l'époque hollandaise (1818-1822), l'Opéra est alors appelé Théâtre royal de Liège. Une partie des matériaux utilisés pour sa construction vient des chantiers de destruction des couvents des Dominicains et des Croisiers. Classé en 1999, un gros chantier de transformations a été entrepris entre 2009 et 2012.

Détruit lors du bombardement français de 1691, l'hôtel de ville, appelé aussi La Violette, est reconstruit entre 1714 et 1718. Le blason sur le fronton est celui de la Maison de Wittelsbach, en Bavière – celle-là-même de la célèbre Elisabeth dite Sissi – qui se retrouve aussi sur la BMW. Vous pouvez visiter l'intérieur de La Violette et voir le Perron via <https://roundme.com/tour/4821/view/13078>. Le palais des princes-évêques se dévoile également au cours d'une visite virtuelle (<https://roundme.com/tour/44724/view/111057>). Ce symbole du pouvoir princier faisait face à celui du pouvoir religieux, la cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Lambert, démontée pierre par pierre suite à la révolution liégeoise (1794-1829).

Ancienne collégiale fondée à la fin du X^e siècle, détruite au début du XIII^e et reconstruite en style gothique (fin des travaux en 1420), Saint-Paul devient cathédrale en 1802 après le Concordat. Sa tour, commencée en 1390, n'est achevée qu'en 1811, avec des matériaux issus des décombres de l'ancienne cathédrale. La flèche n'est pas sans rappeler celle de cette dernière.

L'horloge et le carillon sont aussi deux héritages de sa prédécesseur en plus d'une partie de son trésor (www.cathedraledeliège.be/visite/#visite-virtuelle).

Les visiteurs virtuels peuvent également découvrir la collégiale Saint-Barthélemy avec ses fonts baptismaux (début XII^e siècle) attribués à Renier de Huy et provenant de Notre-Dame-aux-Fonts, église baptismale jadis attenante à la cathédrale Saint-Lambert (<https://roundme.com/tour/61211/view/152323>). La scène principale de cette cuve en laiton est le baptême du Christ dans le Jourdain. De tous les édifices religieux liégeois, Saint-Barthélemy est celui dont la construction primitive est la mieux conservée.

Depuis 1886, l'Orchestre philharmonique royal de Liège – appelé aussi Conservatoire royal de musique – combine plusieurs styles architecturaux. Les différents événements musicaux sont accessibles à tous, mélomanes avertis ou non, jeunes ou moins jeunes (<https://roundme.com/tour/92459/view/235088>).

Comme vous le constaterez, le site <https://roundme.com/explore/collections> vous permet de très belles découvertes tant à Liège que dans le monde. Ailleurs, les visites virtuelles sont également possibles.

Fondé au XIII^e siècle, l'hôpital Notre Dame à la rose, à Lessines, est l'un des plus anciens établissements de ce genre en Europe. Du mobilier, des instruments chirurgicaux, des vêtements, des pharmacopées... du Moyen Âge au début du XX^e siècle y sont exposés. Les jardins avec les plantes médicinales sont également accessibles (www.notredamealarose.be/galerie-videos).

Wallonie Belgique Tourisme vous propose sept visites virtuelles en Wallonie (<https://walloniebelgiquetourisme.be/fr-be/119/blog/7-visites-virtuelles-en-wallonie>), le site de la Wallonie picarde (www.visitwapy.be/musee-virtuel) et celui de Musées et Société en Wallonie (www.msw.be), dont nous parlons plus loin, vous permettent aussi de réaliser des découvertes patrimoniales intéressantes.

Ces derniers mois ont été difficiles pour beaucoup de citoyens. Pour le patrimoine, un point positif se démarque : son adaptation numérique. Il est entré dans les réalités du XXI^e siècle un peu plus vite que prévu. Qui aurait pu prédire l'année dernière que l'on pourrait visiter des endroits tels que le Louvre – nous prenons volontairement un cas hors Wallonie pour éviter les disputes de clochers – depuis son fauteuil ? Rien ne vaudra jamais le contact direct avec une œuvre ou un édifice, mais nous n'avons pas toujours tous cette possibilité.

Un peu à la façon de Lagardère, si nous n'allons pas à lui, c'est le patrimoine qui viendra à nous.

Stéphanie BODET

1 Un toit en bâtière est un toit à deux versants opposés, les deux autres côtés du bâtiment formant pignons.

L'ancien Grand Bazar à Liège



Le Grand Bazar peu après son extension de cinq travées vers la droite (carte postale, av. 1910)



Vue du Grand Bazar après son extension moderniste par le groupe l'Équerre. Cl. Dessart © KIK-IRPA

En 1853, l'architecte Jean-Pierre Cluysenaar (1811-1880) conçoit, pour le banquier liégeois Joseph-Théodore Cerfontaine (1795-1855), un immeuble de dix travées dans un style néo-Renaissance conforme au goût de l'époque. Le bien est acquis en 1866 par la société immobilière Richard-Lamarche et Cie. En 1885, à droite de l'hôtel Cerfontaine et à l'angle de la rue Maillard, Auguste Thiriart (1846-1907) entreprend la construction du premier Grand Bazar de Liège, suivant les plans de l'architecte François Petit. En 1899, Thiriart rachète l'hôtel Cerfontaine pour y installer une partie du Grand Bazar. Entre 1904 et 1905, en perspective de la toute prochaine exposition universelle, le bâtiment de Petit est remplacé par une extension de l'hôtel Cerfontaine, dont le style architectural semble alors plus conforme au prestige d'un grand magasin. En 1912-1913, celui-ci s'agrandit de nouveau, vers la gauche cette fois, par l'ajout de sept travées toujours fidèles à la composition primitive de Cluysenaar. Après 1918 semble-t-il, la structure du rez-de-chaussée est repensée et les colonnes doriques rythmant les travées sont supprimées.

En 1950, le Grand Bazar s'étend une nouvelle fois jusqu'à l'angle de la rue Gérardrie mais, au contraire des options précédentes, le choix se porte cette fois sur un parti résolument moderniste, et le projet est confié

au bureau d'architecture et d'urbanisme l'Équerre. Le rez-de-chaussée est profondément remanié pour s'accorder à cette nouvelle intervention, pourtant mineure au regard de l'ensemble; de même, l'avent moderniste est prolongé sur toute la longueur de la façade et un étage supplémentaire, en retrait de l'acrotère, est ajouté sur la moitié gauche de l'édifice.

La façade en calcaire et pierre de Gobertange déploie donc aujourd'hui vingt-deux travées sur quatre niveaux dégressifs. Le rez-de-chaussée, entièrement remanié, ne conserve rien de sa structure primitive, jadis rythmée de hautes baies en plein cintre séparées de colonnes doriques. Le premier étage, souligné d'une balustrade continue en pierre, est percé de fenêtres en plein cintre avec tympans ornés de bas-reliefs, séparées de colonnes ioniques et, une travée sur quatre, de pilastres à tableaux encadrant un balcon. Le second étage, dépourvu de balustrade, est percé de fenêtres en plein cintre sans tympan, séparées de colonnes corinthiennes et, une travée sur quatre, de pilastres similaires à ceux du premier étage. Le niveau d'attique, partiellement masqué par un garde-corps en fer forgé à motifs dorés, est éclairé de fenêtres à linteau droit et couronné d'une balustrade en pierre. Les châssis d'origine, pourtant en place au moment du classement, ont été remplacés

en 2000-2001 par des châssis en aluminium sans relief, en rupture avec le vigoureux programme décoratif.

La façade de l'ancien Grand Bazar de Liège est classée comme monument depuis le 13 septembre 1985. Elle témoigne en effet du goût nouveau pour les styles historicistes (ici néo-Renaissance), qui fleurissent sur le terreau fertile d'une jeune nation belge en pleine construction de son identité culturelle et historique, et qui portent le germe de l'éclectisme caractéristique de la production architecturale de la seconde moitié du XIX^e siècle. Elle constitue, à ce titre, un jalon significatif dans l'histoire de l'architecture en Belgique, *a fortiori* en Wallonie. Les choix successifs d'étendre le bâtiment primitif en lui conservant strictement le même vocabulaire architectural et décoratif apportent en outre un témoignage précieux sur la manière dont les promoteurs d'un grand magasin comme le Grand Bazar concevaient, dans la première moitié du XX^e siècle, l'expression formelle idéale du prestige commercial : *ce prestige [du Grand Bazar] est comme catalysé par l'imposant édifice de la place Saint-Lambert* (Jean-Patrick Duchesne, ULiège).

Le Grand Bazar de Liège, bien que seule la façade en conserve la mémoire, constitue sans nul doute un des témoins les plus précoces et les plus intéressants en Wallonie du modèle français du « grand magasin », d'accès libre et aux prix fixes, apparu dès la seconde moitié du XIX^e siècle avec le Bon Marché parisien d'Aristide Boucicaut (1810-1877) et exalté par Émile Zola dans *Au bonheur des dames*. Il rappelle enfin l'irrémissible révolution sociale qui suivit son apparition.

Jean-Marc ZAMBON



Situation actuelle. J.-M. Zambon © SPW-AWaP

La Brasserie à vapeur de Pipaix, un témoin technique et social du XIX^e siècle

Depuis quelques années, la préservation du patrimoine industriel est au centre de bon nombre de débats. Dernièrement, la Ministre De Bue, a encouragé la réalisation d'un inventaire du patrimoine industriel afin de protéger, valoriser et pérenniser cette thématique souvent négligée par le passé.

Vaste programme ! En effet, le patrimoine industriel ne peut se résumer aux simples bâtiments qu'il occupe. Cela va bien au-delà et, outre l'aspect social, il comprend les machines et l'outillage qui représentent une évolution technique au sein de l'unité de production sans lesquels elle n'aurait pas beaucoup de sens, ainsi que les documents commerciaux, les enseignes, les archives qui retracent la vie de l'entreprise, et le savoir-faire souvent oublié, voir perdu à jamais.

La Brasserie à vapeur de Pipaix (Leuze-en-Hainaut) est un exemple représentatif de ce patrimoine qui mérite une reconnaissance en raison de son caractère technique, social et historique unique en Wallonie.

La Brasserie de Pipaix vit le jour en 1785 lorsque Cosne-Damien Cuvelier et son épouse Marie-Alexandrine Moulin adjoignent à leur ferme une petite brasserie à usage domestique. La bière produite à cette époque servait essentiellement à hydrater les nombreux travailleurs saisonniers qui œuvraient dans les champs. Progressivement, la famille Cuvelier commercialisa leur production brassicole et cette nouvelle activité s'avéra bientôt plus rentable que l'exploitation agricole. Cette mutation amènera la famille Cuvelier, dans le courant du XIX^e siècle à se définir avant tout comme brasseur.

C'est à Ferdinand-Joseph Cuvelier que nous devons la modernisation et la mécanisation de la Brasserie en 1895. Celui-ci a notamment introduit une machine à vapeur réalisée aux Ateliers de constructions mécaniques Myrtil Duez établis à Quaregnon et spécialisés dans l'installation complète de brasseries. C'est à cette époque qu'apparaissent les premières mentions de l'appellation de « Brasserie à vapeur », titre officiel de l'établissement actuel.

Une nouvelle période de modernisation de la Brasserie commence à partir de 1926 sous l'impulsion de Gaston Biset qui devient directeur de la maison après cinq générations de Cuvelier. Il remplace notamment les énormes fûts en chêne par des cuves en aluminium ou en cuivre et équipe les installations du matériel nécessaire à l'embouteillage. Gaston Biset reste à la tête de la brasserie jusqu'en 1984. À partir des années 1950, le propriétaire ne modifiera que très peu son installation et continuera jusqu'à ses 84 ans à brasser à l'ancienne. Ce refus de modernité a permis de conserver une installation brassicole du XIX^e siècle dans son état originel.

Bien que logiquement appelée à disparaître, la Brasserie à vapeur trouvera un reprenneur en 1984. Jean-Louis Dits et son épouse Anne-Marie Lemaire, clients de longue date de l'établissement, ne se résignant pas à la démolition de l'entreprise, rachètent celle-ci afin de préserver un patrimoine folklorique rare en Wallonie. Depuis maintenant plus de trente ans, Jean-Louis Dits brasse sa bière à la vapeur à l'aide d'un matériel unique dans le pays.

Il est étonnant de constater que l'essentiel du matériel et de la machinerie de la Brasserie à vapeur, date de 1895, et est toujours en fonction de nos jours, ce qui présente un cas unique en Belgique. De plus, cet établissement ayant conservé la malterie, les écuries, la tonnellerie et d'autres bâtiments annexes est caractéristique de la production brassicole de l'époque, maillon d'un système économique, faisant appel à l'agriculture (fourniture de céréales et de malt), à l'élevage (fourniture et entretien de chevaux pour le travail et la distribution), à l'industrie (réalisation de machine à vapeur, de rouages, de pompes), à l'artisanat spécialisé (confection de tonneaux).

Tous les éléments nécessaires aux opérations de brassage de la bière sont présents dans le bâtiment et en activité, à savoir :

- la cuve en fonte de 1895 cerclée de lamelles de bois construite dans les Ateliers Monsville, d'une capacité de plus de cinquante-sept hectolitres ;

- la machine à vapeur provenant des Ateliers de Monsville en 1895 ;
- l'ensemble du mécanisme, les volants et les rouages actionnés par la machine à vapeur ;
- les deux refroidisseurs en inox ;
- les deux cuves (en cuivre et en inox) d'une capacité de 10.000 litres et de 4.000 litres ;
- le concasseur fabriqué par l'entreprise Meurat en 1890 ;
- les deux cuves à ébullition en fonte ;
- la cuve de refroidissement de 1895 ;
- le circuit de refroidissement et les pompes datant de la première moitié du XX^e siècle.

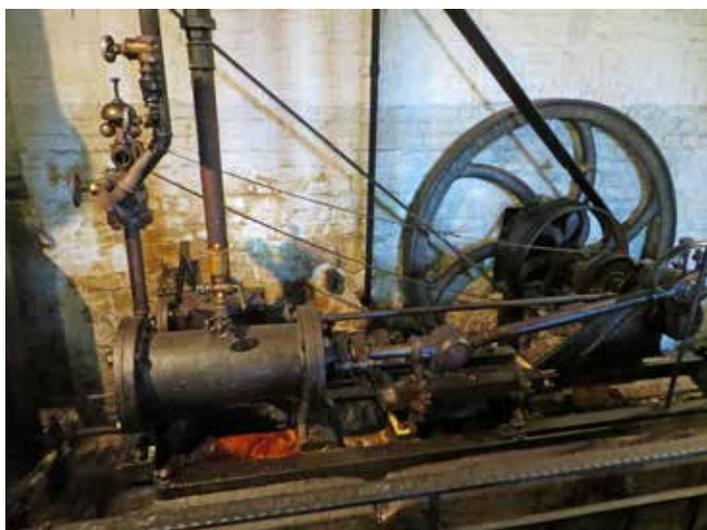
Il convient également de souligner que la technique ancestrale utilisée pour réaliser le brassin, chauffe à la vapeur, est également préservée, et constitue un héritage unique du passé. Celle-ci est représentative de la révolution industrielle du XIX^e siècle et incarne la mécanisation des installations brassicoles.

Enfin, la brasserie à vapeur témoigne d'une organisation sociale, d'un mode de vie et de traditions folkloriques particulièrement ancrés dans la société des XIX^e et XX^e siècles et jadis présents dans chaque village de nos contrées.

Dès lors, il semble primordial que cet outil industriel soit préservé dans sa globalité et que le savoir-faire brassicole soit transmis aux générations futures. À cette fin, la Ministre du Patrimoine, sur recommandation de l'AWaP, a décidé d'entamer une procédure visant à classer la Brasserie au titre de monument.

Peut-être que la Vapeur cochonne, produit phare de l'entreprise, sera bientôt protégée pour de nombreuses années encore... En attendant cette reconnaissance, chacun peut découvrir ce lieu unique lors des brassins publics organisés tous les derniers samedis de chaque mois.

Thomas ELLEBOUDET



Machine à vapeur @ Bernt Rostad



Brasserie à vapeur @ Bernt Rostad

Les FACOBARC : un outil d'aide à la conservation des biens archéologiques

Les fiches d'aide à la conservation des biens archéologiques – FACOBARC – sont une réponse aux questionnements des différents acteurs sur le terrain et particulièrement lors d'une procédure d'agrément comme dépôt de biens archéologiques.

Elles s'adressent aux professionnels et/ou bénévoles œuvrant pour la valorisation, la médiation et la conservation des biens archéologiques, que ce soit les conservateurs, régisseurs, gestionnaires ou techniciens de collections des institutions muséales, les conservateurs-restaurateurs, ou encore les archéologues et divers acteurs qui interviennent lors d'une opération archéologique, de la fouille à la conservation pérenne.

Elles sont des synthèses techniques directement liées aux exigences inhérentes à la conservation préventive des biens archéologiques en Wallonie. Elles mettent en évidence certaines particularités peu ou pas connues suffisamment. Elles attirent l'attention sur certains points cruciaux assurant le succès de la conservation envisagée. Elles abordent soit le matériau, soit le processus de mise en œuvre. Elles sont également un outil de transmission des expériences et savoir-faire de chacun.



Conditionnement individuel d'objets métalliques. G. Focant © SPW-AWaP

Elles sont soumises à l'examen d'archéologues de l'AWaP, d'acteurs spécialisés dans le domaine traité, et aussi d'universités ayant des compétences dans le sujet abordé. Les premières FACOBARC introduiront des matières générales telles l'agrément comme dépôt de biens archéologiques ou le contrôle du

climat. Elles serviront ensuite à orienter le discours vers des problématiques plus précises ; l'idée étant d'alimenter la collection avec autant de volets que de réponses aux questions posées. Elles seront disponibles en ligne sous format A4 recto/verso.

Les conditions d'agrément comme dépôt de biens archéologiques (FACOBARC n° 2020/1)

Avertissement : Cette fiche conseil est une approche synthétique de la thématique. Elle ne peut donc, en aucun cas, être considérée comme exhaustive et doit être lue avec la prudence qui s'impose. Dans tous les cas, celle-ci doit être confrontée à la réalité de l'intervention in situ et à la philosophie de la conservation des biens archéologiques. L'AWaP ne peut être considérée comme responsable des interprétations liées à cette fiche.

• Mots clés

Agrément, dépôt, biens archéologiques, Code wallon du Patrimoine, directives, catégories d'objet

• Fiche associée

2020/3 L'agrément des dépôts de biens archéologiques – étape par étape

• Historique

L'aménagement de dépôts appropriés pour les vestiges archéologiques déplacés de leur lieu d'origine est une loi soumise à l'assentiment des pays européens en 1992 lors de la Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique à La Valette (Malte). Même si l'État belge tarde à ratifier cette loi (2010), la Région wallonne prend rapidement conscience de cet enjeu et insère une directive dès

1999 dans le Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Énergie. Selon le décret de l'époque, tout détenteur d'une autorisation de sondages archéologiques ou de fouilles s'engage à rassembler les biens archéologiques dans des dépôts agréés et accessibles aux chercheurs (CWATUP, Chap. III, Art. 239, 6°). Les modalités d'agrément ont été fixées par le Gouvernement dans un

arrêté du 3 juin 2004, publié le 16 juillet de la même année. Depuis cette date, tout bien archéologique sorti de son contexte de fouilles est donc censé être déposé dans un dépôt agréé.

Une nouvelle réforme du patrimoine a été mise en place à partir de 2018. L'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) a été créée le 1^{er} janvier 2018 et le nouveau Code wallon du Patrimoine (CoPat) est entré en vigueur le 1^{er} juin 2019. Ce dernier révisé et clarifie le corps de règles en matière d'agrément de dépôt de biens archéologiques.



Centre de conservation et d'étude de l'AWaP : grande réserve, conservation de fragments de céramiques et d'éclats lithiques aux normes de la catégorie 4 © SPW-AWaP



Centre de conservation et d'étude de l'AWaP : salle sèche, conservation d'épées aux normes de la catégorie 2 © SPW-AWaP

• Documents associés

1. Code wallon du Patrimoine (CoPat)
2. Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Énergie (CWATUP)
3. Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique, La Valette (Malte)

• Principe

L'agrément comme dépôt de biens archéologiques est une compétence de la Région wallonne. Il est accordé par l'Inspecteur général de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP). Au sein de l'agence, la matière est instruite par la Direction de l'Appui scientifique et technique (DAST).

L'agrément est un gage de qualité car il marque l'adhésion d'un musée ou d'un dépôt à des normes strictes en matière de conservation préventive des biens archéologiques, en adéquation avec les recommandations internationales du Comité international des musées (ICOM) et du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM).

• Aide à la conservation des biens archéologiques

Règles de base communes aux quatre catégories

1. Le demandeur doit être propriétaire de tout bâtiment servant de dépôt, titulaire de droits réels sur tout bâtiment servant de dépôt **ou locataire pouvant faire preuve d'un bail couvrant la durée de l'octroi de l'agrément (*)**
2. Les locaux ne doivent pas souffrir d'infiltration d'eau ou de contamination par des insectes ou des champignons lignivores, notamment du type mэрule ou *coniothora*
3. Les locaux doivent disposer d'une installation électrique conforme aux normes en vigueur et **d'un système de chauffage assurant une stabilité climatique (*)**
4. Les locaux ne doivent pas contenir de stock de produits inflammables, explosifs ou corrosifs
5. Les voies d'accès doivent être sécurisées contre le vol et le vandalisme
6. Les biens archéologiques doivent être conservés à l'abri de la pluie, du gel, des inondations et **ne peuvent pas être exposés à des variations d'humidité relative journalières supérieures à 5 % (*)**
7. Les biens archéologiques ne peuvent pas être exposés à des chocs ou vibrations régulières, notamment dues à la proximité d'une voie de chemin de fer ou d'une route à charroi lourd
8. Les biens archéologiques doivent être repris dans un inventaire
9. Les biens archéologiques doivent être marqués ou étiquetés de façon à pouvoir retrouver leur provenance. Cependant, aucune étiquette ne peut être collée directement sur les objets
10. Les biens archéologiques doivent être emballés et stockés de façon à leur éviter tout dommage physique, notamment par frottement ou écrasement, à l'abri de la poussière et à l'aide de matériaux chimiquement neutres et stables (*)
11. Le dépôt doit contenir un lieu d'archivage pour la documentation de fouille accompagnant les biens archéologiques
12. Le dépôt doit comprendre un espace de travail adapté et disponible pour les chercheurs
13. Le propriétaire ou le titulaire des droits réels sur le dépôt doit souscrire à une assurance, jugée suffisante par le Ministre pour couvrir les dégâts que le dépôt pourrait subir du fait de risques tels que l'incendie, la foudre, les explosions et les intempéries
14. **Les biens archéologiques ne peuvent pas être exposés à des écarts thermiques quotidiens de plus de 5° C (*)**
15. **Le dépôt doit utiliser un équipement de mesure permettant de contrôler la température et le taux d'humidité relative ainsi que leurs variations (*)**

• Pour quels biens ?

En région wallonne, un dépôt de biens archéologiques peut être agréé pour quatre catégories d'objets :

1. les métaux ;
2. les matières organiques, notamment, bois, cuir, textile, vannerie, papier, ambre, os, ivoire, bois de cerf ;
3. les enduits peints, les objets en pierre ou en terre cuite polychrome et les objets en terre crue ;
4. tout autre bien archéologique non visé aux points 1 à 3.

• Quelles règles ?

Il existe des conditions d'agrément communes à tous les dépôts. D'autres règles sont spécifiques aux biens archéologiques en métal, en matières organiques ou encore ceux en pierre, terre cuite polychrome, terre crue et enduits peints (CoPat, Titre VIII, Chapitre 1^{er}, Art. R34-9).

• Ce qui a changé au 1^{er} juin 2019

Les directives du nouveau code tiennent compte des recherches récentes en conservation préventive des biens archéologiques. Ces données ont permis de resserrer les conditions adéquates de température et d'humidité relative, et ont mis en lumière la nécessité pour chaque dépôt de s'équiper d'appareils adéquats de mesure du climat et de chauffage.

Renseignements : claire.goffioul@awap.be

Règles spécifiques aux quatre catégories

| Catégorie 1 Les métaux | Catégorie 2 Les matières organiques | Catégorie 3 Les enduits peints, les objets en pierre ou en terre cuite polychrome et les objets en terre crue | Catégorie 4 Tout autre bien archéologique |
|---|---|---|--|
| 16. Les biens en métal ne peuvent pas être en contact direct avec d'autres métaux | | | |
| 17. Les biens en métal ne peuvent pas être emballés avec des matériaux d'emballage susceptibles de dégager des acides organiques, du chlore ou du soufre, comme le bois, le carton, le papier, le chlorure de polyvinyle (PVC), l'ouate ou la laine | 22. Les objets en matières organiques gorgées d'eau doivent être temporairement conservés immergés dans l'eau et à l'abri de la lumière entre leur découverte et leur traitement de conservation-restauration | | |
| 18. L'acide chlorhydrique ne peut pas être utilisé dans le dépôt, même en petite quantité | | | |
| 19. Les métaux doivent être conservés à une température comprise entre 16°C et 24°C (*) | 23. Les objets en matières organiques doivent être conservés à une température entre 16°C et 22°C (*) | 25. Les biens archéologiques doivent être conservés à une température comprise entre 16°C et 24°C (*) | |
| 20. Les objets en fer doivent être stockés à un taux d'humidité relative égal ou inférieur à 30 % (*) | 24. Les objets en matières organiques non gorgées d'eau doivent être conservés à un taux d'humidité relative compris entre 45 % et 60 % (*) | 26. Les biens archéologiques doivent être conservés à un taux d'humidité relative compris entre 50 % et 60 % (*) | |
| 21. Les métaux non ferreux doivent être stockés à un taux d'humidité relative inférieur à 35 % (*) | | | |

(*) ce qui a changé au 1^{er} juin 2019

Les vestiges du *bolwerk*, mis au jour lors de la phase IV des travaux de modernisation de l'Escaut à Tournai



Fig. 1 Extrait de la Vue à vol d'oiseau de la partie de la ville de Tournai située près de l'Escaut, vers 1622. Archives générales du Royaume, Cartes et Plans manuscrits, série I, inv. I.1012 - 2476 © SPW-AWaP



Fig. 2 Extrait du Plan en relief de 1701. B. Dochy © Musée des Beaux-Arts de Lille

Dans la Lettre du Patrimoine n° 56, nous faisons état des investigations menées à Tournai dans le cadre des phases I à III du projet de modernisation de l'Escaut. Ce projet, inscrit dans le cadre européen de la liaison Seine-Escaut, vise à mettre à gabarit le fleuve en vue du passage de péniches de 2000 t. Ces travaux bénéficient d'une part compensatoire de refonte des quais. En ce qui concerne la phase IV, les quais aux abords du pont des Trous sont retravaillés en gradins. Au niveau du quai Donat Casterman, ces paliers allaient affecter inévitablement un ouvrage militaire externe, appelé *bolwerk* ou boulevard.

Ce boulevard est le vestige d'une construction défensive érigée en 1515, lorsque la ville de Tournai était sous la domination d'Henri VIII, roi d'Angleterre. Il s'agit d'un ouvrage avancé, affecté à la protection des accès de la ville, en l'occurrence ici, du pont des Trous, qui, rappelons-le, est une porte d'eau. Il est formé d'une plateforme ceinturée par un mur et destinée à accueillir des canons.

Ce terre-plein est bien visible sur les nombreux plans anciens de la ville et ce, jusqu'au XIX^e siècle (fig. 1 et 2). Il y prend des aspects différents selon les documents ; ce qui laissait présager qu'il avait connu des réaménagements au cours du temps. Il n'est arasé que partiellement lors du démantèlement des fortifications débuté en 1863. Sa partie sud-ouest est alors préservée en élévation dans le jardin ou square

de la Reine aménagé en 1865 à l'emplacement de l'ancien fossé défensif. Elle subsiste encore aujourd'hui sous un couvert végétal assez dense. L'inventaire des fortifications réalisé préalablement à ces démolitions précise que l'ouvrage devait mesurer 80 m de long sur 30 m de large, disposer d'un parapet dont l'épaisseur était de 6,60 m et avoir une hauteur d'escarpe de 6,92 m.

Le boulevard du Jardin de la Reine n'a jamais fait l'objet d'étude archéologique poussée. Toutefois, des vestiges ont été repérés lors du suivi archéologique de pose de collecteurs opéré durant les années 1990, tant au quai des Salines, qu'au quai Donat Casterman.

Ce potentiel archéologique nécessitait donc une intervention préalable à la modification du quai. Celle-ci n'a pu être réalisée qu'avec l'aide matérielle et la main d'œuvre mises à disposition

de l'AWaP par le SPW Mobilité et Infrastructures. Elle s'est déroulée en octobre 2019 et en janvier 2020. Les excavations ont été menées dans le respect de l'emprise et des radiers des futurs aménagements. Elles ont donc suivi les niveaux imposés par les gradins projetés.

La fouille et les diverses petites interventions ponctuelles ont permis le dégagement de trois structures. Au sud-est de la zone de fouille, un premier mur maçonné en pierre de Tournai a été redécouvert. Détruit probablement au sud lors du rehaussement des tours du pont des Trous et au nord par le passage du collecteur installé dans les années 1990, ce mur a été dégagé sur une longueur de 36 m. D'une largeur de 2,80 m, le soin apporté aux parements interne et externe met en évidence qu'à l'époque, ce mur était visible en élévation. Son orientation indique qu'il venait s'accoler à l'origine à la partie est de la tour du Bourdiel. Identifié à partir de la *Vue à vol d'oiseau de la partie de la ville de Tournai située près de l'Escaut, vers 1622* (fig. 1) comme le mur externe du *bolwerk* construit sous l'occupation anglaise de la ville de Tournai lors du règne d'Henri VIII, ce mur devait se prolonger vers le nord avant de bifurquer vers le Jardin de la Reine.

À l'est de ce mur, une seconde maçonnerie a été dégagée. Longue de 65 m pour une largeur de 2,10 m, cette construction postérieure à l'ouvrage anglais

correspond au réaménagement du *Bolwerk* orchestré sous le règne de Louis XIV. Son tracé, similaire à celui visible sur le *Plan en relief* de 1701 (fig. 2), suit l'orientation du quai actuel avant de tourner au nord en direction du Jardin de la Reine. Différents éléments défensifs viennent consolider l'ouvrage dont une série de cinq contreforts trapézoïdaux de manufacture typiquement française ainsi qu'un renforcement de l'angle situé au nord. Le mur est également marqué par un redent permettant de défendre le pont des Trous. L'analyse du mur de quai actuel a également mis en évidence que sa partie inférieure se compose encore aujourd'hui du parement de ce *bolwerk*.

Le dégagement du parement nord du *bolwerk* de Louis XIV a permis de redécouvrir un batardeau composé d'un mur en élévation et de blocs de taille formant la cape. Accolé au mur du *bolwerk*, cet élément permettait de contenir les eaux du fossé entourant l'édifice. Au centre de l'ouvrage, l'ouverture permettant l'actionnement de la vanne d'évacuation des eaux vers l'Escaut est encore visible (fig. 3). Bien qu'un batardeau soit attesté sous l'occupation française grâce au *Plan en relief* de 1701, l'étude des techniques de taille réalisée par L. Delehouzée montre que les pierres de la cape doivent être rattachées à la période hollandaise.



Fig. 3 Vue du batardeau. Au centre, dispositif du système d'évacuation des eaux © SPW-AWaP

Ces investigations sont précieuses, notamment en ce qui concerne l'évolution du *bolwerk* au cours du temps. En effet, aucune étude historique n'avait souligné les modifications de l'ouvrage lors de la transformation militaire de Tournai sous le règne de Louis XIV. Ainsi on constate que le *bolwerk* a également été réaménagé à cette période. Le cours de l'Escaut se rétrécit par la construction d'un nouveau mur à l'est du boulevard d'Henri VIII donnant au quai Donat Casterman le tracé que nous connaissons encore à ce jour. Ce mur met en place de nouveaux systèmes défensifs afin de le rendre plus résistant et de permettre au mieux la défense de la porte d'eau qu'est le pont des Trous.

Nous remercions le SPW Mobilité et Infrastructures pour toute l'aide apportée à la concrétisation de cette intervention ainsi que les ouvriers et responsables de l'entreprise Galère qui ont contribué à cette fouille préventive.

Isabelle DERAMAIX, Olivier MORTIER
et Laurent DELEHOUZÉE

Du monument néoclassique à la ruine romantique : investigations archéologiques préalables à la restauration du Fer à Cheval dans le parc de Mariemont

En novembre et décembre 2018, le Musée royal de Mariemont et l'AWaP ont réalisé conjointement une opération archéologique dans le parc de Mariemont à Morlanwelz. Aujourd'hui réduit à une quarantaine d'hectares, ce parc arboré reconnu patrimoine exceptionnel de Wallonie est le vestige d'un domaine royal et impérial dont les origines remontent au XVI^e siècle. À l'époque, Marie de Hongrie y fait ériger un pavillon de chasse qui sera réaménagé et déployé sous les archiducs Albert et Isabelle au siècle suivant.

En 1749, sous le régime autrichien, Charles de Lorraine est nommé gouverneur général des Pays-Bas. Il investit le domaine et fait reconstruire une partie du château. En 1766, Laurent-Benoît Dewez est nommé architecte de la cour. Il imprime sa marque à Mariemont entre autres en amplifiant l'aspect majestueux du corps de logis. Il soumet aussi plusieurs projets de réaménagements des jardins qui doivent constituer l'écrin idéal au château.

La création d'une entrée monumentale est projetée dès 1776 au sud du domaine, dans l'axe du corps de logis. Afin de racheter un dénivelé de 7 m, ce projet prévoit la construction d'un escalier monumental à double rampe convergente, le Fer à Cheval. La double rampe présente en son centre une loggia sur trois travées dont le toit plat sert de belvédère. Du Fer à Cheval, seul un projet d'élévation est conservé dans le fonds Dewez aux Archives générales du Royaume (AGR). La construction commence en 1778, sous la direction du successeur de Dewez, Louis-Joseph Montoyer. Dès la fin du siècle, les troubles révolutionnaires endommagent sérieusement le domaine laissé à l'abandon. Les terrains nationalisés sont acquis dès le début du XIX^e siècle par une famille d'entrepreneurs et industriels locaux, les Warocqué. Le dernier de la lignée, Raoul, féru d'art et d'antiquités, intègre les ruines du palais de Charles de Lorraine dans son parc paysager en 1893.

Situé en contrebas du domaine actuel, le Fer à Cheval est le premier vestige perceptible du passé prestigieux de Mariemont en pénétrant dans le parc par le sud. La double rampe et la loggia sont l'objet depuis 2015 d'un projet de restauration par le bureau d'architectes Coster et Van den Eynde, sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, propriétaire du domaine.

Dans ce cadre, une intervention archéologique a été planifiée en tant qu'étude préalable. L'histoire du monument semblait a priori bien connue. Les vestiges étaient considérés comme ceux de l'aménagement de la fin du XVIII^e siècle, intégrés un siècle plus tard par Raoul Warocqué au sein de sa propriété, avant d'être restaurés par ses soins. Le caractère relativement récent du monument et sa situation dans un jardin, le cadre particulier dans lequel il a été érigé,

dans un domaine impérial réputé privilégié en termes de sources documentaires, la qualité du commanditaire Charles de Lorraine, la renommée du concepteur Laurent-Benoît Dewez, de même que l'importance de son propriétaire au XIX^e siècle auraient pu conduire à sous-estimer la nécessité d'une intervention archéologique. Les efforts conjoints des parties prenantes, convaincues de l'intérêt d'une fouille, ont permis de mettre au jour des données inédites et insoupçonnées, que les archives et l'iconographie, pourtant abondantes, n'avaient même pas permis d'envisager.

Par une série de sept tranchées de sondages ciblés, l'intervention se destinait avant tout à compléter les données nécessaires au projet de restauration : quel est l'état de conservation des fondations ? À quelle profondeur se situaient les niveaux de circulation originels ? Quelle était l'étendue de l'intervention de l'industriel sur l'édifice du XVIII^e siècle ?

Outre la collecte des données techniques indispensables au travail de restauration à venir, les résultats de l'opération archéologique éclairent d'un jour nouveau l'œuvre de Dewez et réorientent le projet de restauration.

Premièrement, en moins de 150 ans, le Fer à Cheval a connu six phases d'aménagement. Deuxièmement, le Fer à Cheval tel qu'il se présente actuellement ne reflète que très partiellement ce à quoi il devait ressembler lors de son achèvement en 1778. Les recherches archéologiques démontrent que le mur d'échiffre actuel, parcouru d'un réseau dense de canaux de drainage, n'était pas destiné à être vu. Il était précédé d'un autre mur, d'une hauteur probablement équivalente, servant d'écran et recevant la décoration. Entre les deux murs, celui de soutènement et celui de parement, un vide technique permettait de recueillir les eaux de ruissellement dans un conduit maçonné et de les évacuer. Ainsi, le projet de Dewez répondait tant aux exigences de stabilité et de pérennité de l'ensemble qu'aux impératifs esthétiques. Par ailleurs, le Fer à Cheval



Le Fer à cheval après les restaurations de Raoul Warocqué. Vue vers le centre du monument. Vers 1893.



Parc de Mariemont, le Fer à Cheval en cours d'investigation. M. Dosogne © SPW-AWaP

constituait un chaînon au sein d'un ensemble plus vaste, tenant compte d'aménagements antérieurs et de dispositifs adjacents devant être alimentés en eau. Troisièmement, le mur précédant le mur d'échiffre actuel a été dérasé bien avant l'intervention de Raoul Warocqué, peut-être rapidement après les troubles de la fin du XVIII^e siècle. Quatrièmement, Raoul Warocqué, qui n'a vu le Fer à Cheval que dans un état extrêmement dégradé, a procédé à bien plus qu'une restauration. La loggia actuelle n'est donc pas un édifice du XVIII^e siècle restauré au XIX^e siècle mais bien une reconstruction intégrale. Commandée par l'industriel, elle témoigne de l'esprit des ruines romantiques propre à son temps.

Les résultats de cette intervention peuvent donc être considérés comme décisifs tant au niveau de la connaissance du monument et du site historique qu'en vue du projet architectural. La restauration ne doit pas être conçue comme la sauvegarde d'un monument néoclassique de la fin du XVIII^e siècle mais comme celle d'une ruine romantique.

Cet exemple d'archéologie des jardins rappelle, si cela était encore nécessaire, le caractère indispensable d'une collaboration étroite, dès les prémices du projet de restauration, entre architecture et archéologie.

Marie DEMELENNE
et Michèle DOSOGNE

Mons, enceinte du château : intervention archéologique préalable à la restauration de la tour nord



Début des travaux. C. Ansieau © SPW-AWaP

La phase 2A du projet de rénovation de l'enceinte du château comtal de Mons (monument classé le 18/08/1982) a nécessité la réalisation d'investigations archéologiques préalables en vue d'orienter le dossier de restauration de la tour nord ; son parement s'est effondré en contrebas dans les parcelles contiguës, il y a quelques années déjà.

En effet, la documentation issue des recherches archéologiques menées dans les années 1984-85 et 1997 était insuffisante pour déterminer les différentes causes possibles de ces désordres et argumenter ensuite les diverses options à envisager. Plusieurs buts étaient visés : observer le parement intérieur de la tour actuelle à l'origine des problèmes de stabilité et, si possible, vérifier depuis l'intérieur d'une cave repérée en 1985, l'appareil extérieur de la tour médiévale.

Une excellente coordination entre les représentants du propriétaire du bien (Ville de Mons), l'architecte auteur de projet et l'AWaP ont permis qu'une intervention archéologique soit menée par l'entreprise Favier sous la direction d'une archéologue de l'AWaP, assistée d'un technicien topographe ; celle-ci s'est déroulée entre mi-septembre et début décembre 2019.

Menée à l'aide d'un engin mécanique, l'opération de dégagement s'est déroulée en plusieurs phases. Les contraintes du lieu, exigüité et fragilité des maçonneries entre autres, ont nécessité une adaptation permanente du travail. Une fois le revêtement de sol enlevé, les remblais supérieurs ont été évacués, d'abord dans la tour, afin de repérer son contour et d'atteindre le niveau fouillé antérieurement. Un sondage a été pratiqué dans le blocage formant l'assise de la tour médiévale, et des observations ont été menées sur le périmètre intérieur de la tour actuelle indiquant la profondeur de la démolition de la moitié nord de la tour médiévale. L'extérieur de la tour a ensuite été dégagé, toujours à l'aide de la machine. Si l'accès à la cave mise au jour dès 1985 a été rapidement repéré, il s'est avéré que celle-ci avait été rebouchée après ces travaux, il a donc fallu procéder à son vidage. La cave construite entièrement en briques datant vraisemblablement du XVI^e ou XVII^e siècle, occultait le parement extérieur de la tour ancienne. Des percements réduits pratiqués dans la brique, de même qu'un sondage dans le sol de la cave ont permis d'assurer la présence du mur en grès, une quinzaine de centimètres à l'arrière.



Vue générale des structures mises au jour. C. Ansieau © SPW-AWaP

Enfin, un chemin de ronde bien appareillé a été mis au jour le long de la face interne de la tour médiévale lui donnant accès, via le seuil retrouvé dans l'appareil même ; il lui est donc contemporain mais a été perturbé par l'installation postérieure de la cave citée.

En conclusion, cette opération a permis la (re)mise au jour des vestiges de la tour du XIII^e siècle dont la moitié sud seulement nous est parvenue. Quatre assises de blocs de grès équarris forment le parement intérieur jusqu'au niveau de circulation constitué d'un blocage de gros blocs de pierres noyées dans un mortier de chaux. Le parement sud est conservé sur deux à trois assises de moellons équarris en grès reposant sur un ressaut irrégulier. Les accroches du mur d'enceinte contemporain sont visibles de part et d'autre, et donnent une orientation de la muraille différente de l'actuelle.

La consultation des documents iconographiques et de quelques archives permet, en l'état, de déduire que le démantèlement du château en 1867 a entraîné la démolition de la moitié nord de la tour médiévale, dont la maçonnerie était peut-être fragilisée par la présence de trois archères. Une observation précise de la réfection de l'enceinte dans la deuxième moitié du XIX^e siècle a permis de mieux comprendre les problèmes de stabilité et de constater que si ce parement plus récent présente de nombreuses fissures et malfaçons, la base de la tour moyenâgeuse est, quant à elle, encore bien stable et solide.

Par la même occasion, il a été possible de (re)fouiller la cave en briques observée en 1985 ainsi que d'observer son lien avec les bâtiments du château, postérieurs à la tour originelle. Le chemin de ronde pavé mis en évidence le long de la tour, côté intérieur de l'enceinte atteste enfin d'un niveau de circulation du complexe castral au Moyen Âge.

La campagne de recherches a été l'occasion de réaliser les relevés au scanner 3D côtés intérieur et extérieur de la tour, de la cave ainsi que de toutes les structures visibles dans la partie septentrionale du site. Les parties extérieures de l'enceinte ont également fait l'objet de relevés au scanner 3D en vue de la phase suivante de rénovation qui les concerne. À ceux-ci, s'ajoutent des photographies, vidéogrammes et relevés photogrammétriques au moyen d'un drone par Pierre-Michaël Warnier (SPW). Ces différents types d'enregistrements, une fois couplés, donneront une vision globale du site et apporteront des éléments de topographie fiables et indispensables aux travaux futurs.

Toutes les informations engrangées lors de la campagne de fouilles et de relevés en 2019 sur le site du château comtal de Mons seront impérativement à mettre en relation avec les résultats de la fouille menée en 2017-2018 et ceux du suivi archéologique de 2019 (assurés par Marceline Denis et Nicolas Authom) sur la parcelle touchée par un vaste projet urbanistique, située à l'ouest et en contrebas du château été.

Nul doute que la mise en commun de tous ces éléments neufs apportés par l'archéologie, ainsi que la relecture des sources renouvèleront la vision communément admise depuis le XIX^e siècle de la butte montoise et de ses occupations successives.

Cécile ANSIEAU
et Christophe LEDUC

M. Denis et N. Authom, *Mons : intervention préventive au pied du château des comtes de Hainaut (Ht)* dans *Archaeologia Mediaevalis*, 42, 2019, p. 43-44.

Au service de tous... La bibliothèque du patrimoine et le centre d'information et de documentation de l'AWaP

L'Agence wallonne du Patrimoine dispose d'une bibliothèque et d'un centre d'information et de documentation spécialisé, véritables outils de recherche pour les chercheurs en archéologie, en histoire de l'art, et pour les architectes. Accessibles à tous, ils documentent également les artisans, les restaurateurs, les enseignants, les étudiants ainsi que les amateurs.

Depuis janvier 2020, la bibliothèque du patrimoine est à nouveau ouverte, rue des Brigades d'Irlande, 1 à 5100 Jambes, à raison de deux jours par semaine (les mardis et jeudis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00). Son petit frère, le centre d'information et de documentation (au Centre des métiers du patrimoine La Paix-Dieu à Amay) est accessible sur rendez-vous.

Spécialisée en archéologie, patrimoine culturel et arts décoratifs en Belgique et en Europe, la bibliothèque du patrimoine (BiblioPat) contient plus

de vingt-mille monographies et à peu près cinq-cents périodiques suivis. La bibliothèque est constituée principalement de l'héritage de la bibliothèque de l'ex-Service national des fouilles régionalisé, des fonds du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les matières régionalisées et de la bibliothèque de la Commission royale des monuments, sites et fouilles.

Situé au Centre des métiers du patrimoine La Paix-Dieu à Amay, le centre d'information et de documentation (CID) de l'AWaP est composé d'une bibliothèque spécialisée sur les techniques du patrimoine bâti et ses métiers. Les collections sont composées d'environ six-mille documents et d'une centaine de titres de périodiques. Le CID remplit également un rôle d'information et d'assistance technique, grâce à un réseau d'institutions et de personnes ressources (artisans, entreprises, institutions spécialisées en restauration du bâti ancien).

Un important travail de migration des données a été entamé afin que les deux anciens catalogues soient regroupés sur Bibliowall, le portail documentaire de l'administration wallonne : <http://bibliotheques.wallonie.be>

La consultation des documents est gratuite et l'emprunt n'est autorisé que pour les agents du SPW.

Renseignements

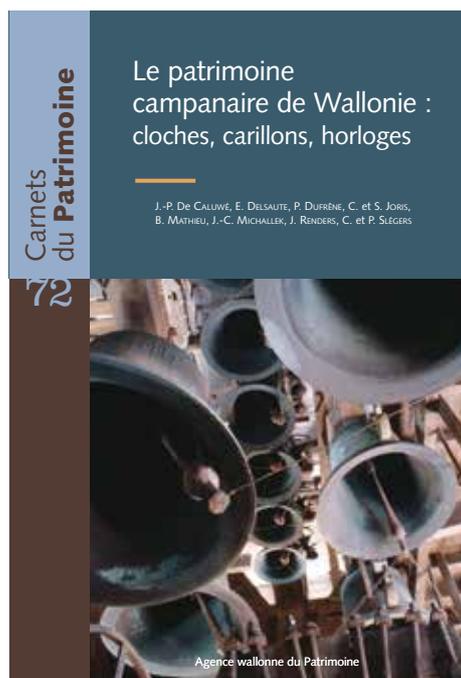
BiblioPat

rue des Brigades d'Irlande, 1 • 5100 Jambes
+32 (0)81 / 33 25 58
documentation@awap.be

CID

rue Paix-Dieu, 1b • 4540 Amay
+32 (0)85 / 41 03 77
documentation@awap.be

Le patrimoine campanaire de Wallonie : cloches, carillons, horloges



Souvent placées dans des endroits inaccessibles, ces pièces artistiques, fruits de notre riche histoire industrielle, sont peu connues du grand public. Quelle maîtrise de leur art ne faut-il pas aux mouleurs, aux fondeurs, aux ferronniers, aux musiciens, aux carillonneurs, aux horlogers, aux charpentiers, aux électroniciens... pour réaliser ces chefs-d'œuvre et pour continuer à les faire vivre.

Ce *Carnet* se donne comme objectif d'attirer le regard sur ces merveilles artistiques, de donner quelques pistes pour les redécouvrir et d'offrir l'occasion à chacun de s'approcher de ce monde ancré dans notre subconscient.

Édité pour la première fois il y a dix ans, ce *Carnet* était épuisé depuis déjà de nombreuses années. C'est une thématique qui touche tout le monde ou presque... Qui n'a jamais entendu sonner un carillon lors d'une promenade citadine ou entendu résonner les douze coups de midi au loin dans un paysage bucolique ou encore qui ne s'est jamais repéré en regardant le clocher de l'église du village ?

Des milliers de cloches, une soixantaine de carillons et plusieurs centaines d'horloges monumentales composent le patrimoine campanaire de Wallonie.

L'association campanaire wallonne œuvre depuis vingt-cinq ans à la sauvegarde, la promotion et la valorisation du patrimoine campanaire de Wallonie

et de Bruxelles. Elle réalise ces objectifs notamment par l'élaboration d'inventaires ciblés, l'encouragement de l'enseignement et de l'organisation de concerts de carillon, l'apport de conseils aux propriétaires et gestionnaires d'installations campanaires, etc. C'est à cette dynamique qu'il faut associer ce *Carnet* de qualité.

Si vous souhaitez acquérir cette publication, n'hésitez pas à contacter le 081 / 23 07 03 ou envoyer un e-mail à publication@awap.be. Cette publication est également en vente dans de nombreuses librairies.

Consultez aussi le site de l'Association campanaire wallonne qui reprend de nombreuses informations sur le patrimoine campanaire et un agenda très complet des activités à venir (concerts, animations, visites...).

J.-P. DE CALUWÉ, E. DELSAUTE, P. DUFRÈNE, C. et S. JORIS, B. MATHIEU, J.-C. MICHALLEK, J. RENDERS, C. et P. SLÉGERS, *Le patrimoine campanaire de Wallonie : cloches, carillons, horloges* (Carnets du Patrimoine, 72, 2^e édition), Namur, Agence wallonne du Patrimoine, 2020, 64 pages, 6 €.

La bière, des découvertes archéologiques à la valorisation muséale

La prochaine exposition temporaire de la Maison du patrimoine médiéval mosan (MPMM) est consacrée à la bière. *L'âge de la bière* évoque l'histoire de cette boisson millénaire, de ses origines à sa promotion, de nos jours, en tant qu'objet de patrimoine, particulièrement dans le nord de la France et en Belgique.

L'une des missions de la MPMM est la valorisation des résultats de fouilles menées par les archéologues de l'Agence wallonne du Patrimoine et par leurs collaborateurs. Dans nos régions, seules quelques brasseries anciennes (monastiques ou urbaines) ont fait l'objet de fouilles ou de découvertes archéologiques. L'exposition et la publication qui l'accompagne s'attardent sur des fouilles qui ont eu

lieu en 2010 au sein de l'abbaye de Cambron et en 2019 sur le site d'une ancienne brasserie montoise.

À Cambron-Casteau (Ath), dans l'actuel domaine de Pairi Daiza, se trouvait une importante abbaye cistercienne, dont la brasserie a disparu dans un incendie en 1905. Comme l'indique Dolores Ingels (AWaP), les fouilles ont mis au jour plusieurs éléments,



Le chauffoir de la brasserie de l'abbaye de Cambron au XVIII^e s., avec au centre les vestiges du fourneau. L'ensemble est édifié sur des niveaux s'échelonnant du XIV^e au XVII^e s. D. Ingels © SPW-AWaP

dont un foyer permettant de chauffer de grandes bassines de liquide ou de sécher des ingrédients (XV^e-XVII^e siècles). À Mons, un établissement « À la ville de Dinant Brasserie » est attesté en 1524 dans l'actuelle rue de Dinant. Dès le milieu ou la fin du XVII^e siècle, des bâtiments sont construits à cet endroit. Ils sont détruits vers 1980. En juin 2019, un sauvetage archéologique piloté par Cécile Ansieau (AWaP) a mis au jour les vestiges du XIX^e siècle : dalles de terre cuite perforées (éléments de touraille), bouteilles et bouchons de porcelaine. Ces éléments sont présentés dans l'exposition, de même qu'un ensemble de pièces découvertes lors de fouilles antérieures à Dinant (entre autres des bouteilles de la Brasserie de Dinant) et à Namur (des gobelets en verre et chopes en grès, des époques moderne et contemporaine).

L'exposition s'achève sur une invitation faisant écho à ces trouvailles. Depuis quelques décennies en effet, certains musées s'attellent à conserver des objets et documents issus de l'univers brassicole. Vous êtes-vous déjà demandé si un objet de notre quotidien aurait sa place un jour dans un musée ? Comme le suggère Aline Resch, directrice du Musée de la bière à Stenay (France), demandons-nous : que représente tel objet ? Que nous dit-il

sur ses concepteurs et ses utilisateurs, c'est-à-dire nous ? Que pourrait-il apprendre, à ceux qui viendront après nous, sur les évolutions techniques, culturelles, sociétales, environnementales de notre temps, cet âge de la bière ?

La publication, regroupant les contributions d'une dizaine de spécialistes, dont Dolorès Ingels, Cécile Ansieau et Aline Resch, est librement téléchargeable sur le site www.cahiersdelampmm.be.

Aurélie STUCKENS

Collaboratrice scientifique à la MPMM



Bouteilles moulées et gravées Boulaert avec bouchons en faïence et mécanisme métallique. C. Ansieau © SPW-AWaP



Rangement des sous-bocks au Musée de la bière à Stenay. G. Ramon © Département de la Meuse

Renseignements

Maison du patrimoine médiéval mosan
Place du Bailliage, 16 • 5500 Bouvignes
+32 (0)82 / 22 36 16 • info@mpmm.be

Ouvert du mardi au dimanche, de 10h à 18h

Foire du Livre de Bruxelles. L'AWaP y était !

L'AWaP a participé, du 5 au 8 mars 2020, à la cinquantième édition de la Foire du Livre de Bruxelles, comme chaque année depuis 2006. Son stand installé à côté d'autres acteurs publics tels que la RTBF et le SPW, a enregistré une baisse de fréquentation significative ressentie par l'ensemble des participants et ce, due principalement aux premiers signes du covid-19 apparaissant en Belgique à ce moment-là.

Malgré tout, le professionnalisme et la convivialité étaient au rendez-vous pour tous les amoureux des livres lors de cette foire.



© SPW-AWaP

L'AWaP y a proposé un éventail de ses publications et nouveautés dont les carnets n^{os} 160 (*Les beffrois de Wallonie, Patrimoine mondial*), 161 (*Le Canal de Charleroi à Bruxelles*) et 162 (*L'abbaye de Flône à Amay*) qui se sont très bien vendus ; tout comme la collection des Vestiges consacrée aux voies romaines et le porte-folio de Guy Focant illustrant la même thématique.



© SPW-AWaP

Informations complémentaires

Pendant cette période de confinement, le service des publications reste accessible par téléphone (+32 (0)81 / 23 07 03) et par email (publication@awap.be) et il assure la livraison gratuite de vos commandes à votre domicile. N'hésitez donc pas à nous contacter pour vous procurer les dernières parutions ou simplement pour redécouvrir le patrimoine wallon.

QUOI DE NEUF DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS ?

Covid-19 : comment s'adaptent et évoluent les musées wallons



Modélisation 3D de l'exposition-temporaire Plis. Art&Textile #2 au Musée des Beaux-Arts de Tournai © Behind The Museum

En cette période de confinement due à la pandémie de covid-19, les établissements muséaux wallons ont logiquement fermé leurs portes au public. Tous les secteurs économiques belges sont touchés, y compris celui des musées. Cette crise sanitaire sans précédent contemporain provoque inévitablement un grave déséquilibre au sein des quatre missions fondamentales du musée, à savoir l'acquisition de nouvelles pièces de collection patrimoniale, la conservation de celles-ci dans des conditions les plus optimales possibles, la valorisation de celles-ci auprès du public et la recherche scientifique autour des pièces. Ne plus pouvoir accepter de public est synonyme de nombreuses complications.

Plus aucun visiteur signifie plus aucune vente de billets, d'objets dérivés à la boutique, de boissons à la cafétéria et d'autres services au public. Les premiers résultats d'une étude menée auprès de six-cent-cinquante musées par NEMO, une association regroupant près de trente-mille musées européens, sont alarmants : les institutions installées dans les capitales ou les grandes zones touristiques accusent

des pertes de 75-80 %¹. Bien que fermés au public, les musées ne cessent pas pour autant de fonctionner. Dans la majorité des cas, le personnel est appelé à réaliser du télétravail, notamment pour les tâches administratives ou la gestion des projets². En fonction des dispositifs informatiques de chaque institution (mise en réseau des serveurs de données, accès aux boîtes électroniques à distance...), ce travail à la maison est rendu possible. Qu'en est-il cependant des profils en lien avec l'accueil des publics, notamment le personnel d'accueil, les gardiens de musées ou autres guides permanents voire vacataires ? Excepté quelques chanceux qui peuvent développer de nouvelles compétences en télétravail, la grande majorité des autres est contrainte au chômage temporaire.

Dans ce contexte, de nombreuses questions se sont rapidement posées : comment assurer la visibilité d'un

musée si ses portes restent closes ? Comment valoriser les collections qu'il abrite si plus personne n'en parle ? Comment rester à la page dans une société où tout est une question de consommation éphémère ? La suite de cet article se penche sur les initiatives et les actions que les musées proposent à la population confinée. De la donation de masques et de gants pour les hôpitaux, au partage de collections en ligne, aux propositions d'activités à réaliser à la maison, avec des outils numériques ou sans, en passant par la collecte d'objets et la documentation sur la crise du coronavirus pour les générations futures, l'implication du musée au sein de la société joue un rôle important dans le maintien du bien-être, de la joie et de la créativité de la population confinée.

Qu'on soit pour ou contre la digitalisation du secteur muséal, chaque établissement l'est déjà à un certain degré. En cette période de confinement, les moyens de communication pour atteindre les publics sont essentiellement numériques (le télévisuel et la radio ne sont finalement que des relais vers les sites internet). Il est désormais indispensable d'assurer une présence sur les réseaux sociaux pour donner accès à la population au patrimoine et à la connaissance. Comme le souligne NEMO, *la digitalisation des musées doit être perçue au même égard que la digitalisation du patrimoine culturel et de l'engagement numérique qui ont déjà fait leurs preuves pendant les semaines de confinement en rapprochant les personnes, en encourageant la créativité, le partage d'expériences et en offrant un espace virtuel pour construire ensemble des idées*. En matière d'initiatives, les musées européens exploitent toutes les ressources numériques dont ils disposent. 60 % des musées interrogés par NEMO ont renforcé leur présence en ligne même s'ils recyclent le plus souvent les contenus déjà existants³. Ils proposent au grand public des expositions virtuelles, des tours en ligne, des blogs ou autres pages sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Tik Tok...) où sont postés des

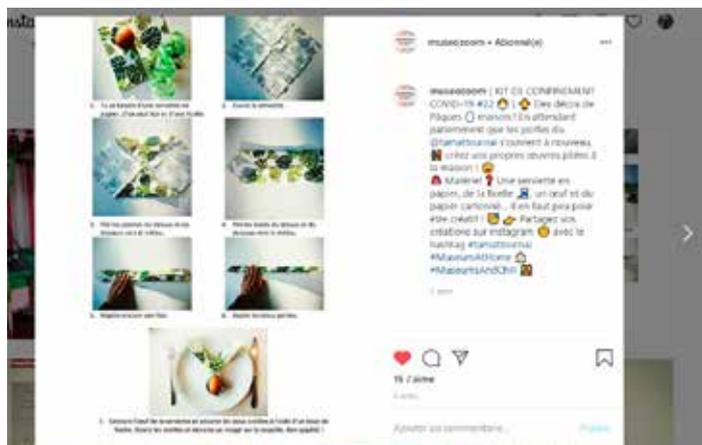
1 www.ne-mo.org/news/article/nemo/nemo-publishes-results-of-survey-on-the-impact-of-the-corona-crisis-on-museums-in-europe.html

2 70 % des musées interrogés par NEMO ne prévoient pas (encore) de licenciements.

3 Seuls 13,4 % ont augmenté leur budget pour les activités numériques.



Mise en lumière d'une pièce de collection sur Facebook par le Préhistomuseum



Kit de confinement artistique du TAMAT relayé sur notre page Instagram Museozoom

interviews, des reportages et des *story tellings*. Ils mettent aussi en ligne des visites *live* disponibles en *streaming*, exploitent leurs chaînes artistiques sur YouTube et donnent accès à leurs applications pour smartphone (tantôt celles du musée en temps normal, tantôt de nouvelles développées ou remaniées pour la crise). Certains musées parviennent aussi à réaliser des activités de terrain, notamment le Centre Pompidou qui investit plusieurs écoles parisiennes accueillant les enfants de soignants et qui met à disposition des jeunes des kits d'ateliers artistiques individuels.

La Wallonie ne fait pas exception et notre page Facebook Museozoom recèle d'activités des plus diverses : instantanés sur des œuvres de collection (accompagnés d'un commentaire ou d'une

anecdote), activités pédagogiques à réaliser à la maison, audioguides avec images et capsules vidéo à télécharger, vidéo-conférences *live* déjantées, photos 360°... Même si elles n'ont pas été réalisées dans l'optique du contexte actuel, les visites virtuelles immersives en 3D de notre projet Behind The Museum tombent à point nommé. Elles permettent au visiteur de se déplacer librement dans plusieurs espaces muséaux depuis un simple navigateur internet. Actuellement, sept musées sont accessibles sur www.msw.be : le Musée international du carnaval et du masque de Binche, l'Aquarium Muséum universitaire de Liège, la Brasserie à vapeur de Pipaix, le Musée de folklore et des imaginaires de Tournai, le Musée de la fraise de Wépion, le TAMAT et le Musée des Beaux-Arts de Tournai.

Après avoir été surprises par la soudaineté de l'expansion du virus menant à leur fermeture, les institutions muséales wallonnes ont dû s'adapter au plus vite. Une fois les problèmes organisationnels en partie résolus, la question de la valorisation des collections s'est alors glissée sur toutes les lèvres. À chaque crise ses grands changements : le musée s'ouvre un peu plus au numérique et essaie de se rapprocher des publics qui le définissent pour tenter de remplir au mieux ses missions sociétales en ces temps particulièrement difficiles.

Romain JACQUET

Chargé de projets patrimoniaux et formateur TIC
Musées et Société en Wallonie

La Commission royale des monuments, sites et fouilles publie le 33^e tome de son bulletin

Architecture religieuse médiévale et de la Renaissance, architecture rurale ardennaise, arts décoratifs du XVII^e siècle, architecture classique du XVIII^e siècle et architecture éclectique du XIX^e siècle : voilà ce que le lecteur découvrira à la lecture du 33^e tome du bulletin.

L'ancienne collégiale Saint-Paul à Liège, cathédrale depuis le Concordat en 1802, est un des principaux monuments de Wallonie. Son édification primitive remonte à l'évêque Éracle, mort en 971, et c'est Notger, premier prince-évêque de Liège, qui termine sa construction en 972. Mais l'édifice a bien entendu connu des modifications majeures au cours des siècles. 160 ans après sa dernière restauration par l'architecte Delsaux, d'importants travaux sont en cours depuis plusieurs années. Les auteurs de projet de ce grand chantier, à savoir Yves Jacques, ingénieur architecte, membre de la Chambre provinciale de Liège, Xavier Tonon, architecte, et Anne-Claire Olivier, ingénieur architecte, font le point dans leur article *La restauration de la cathédrale Saint-Paul à Liège*.

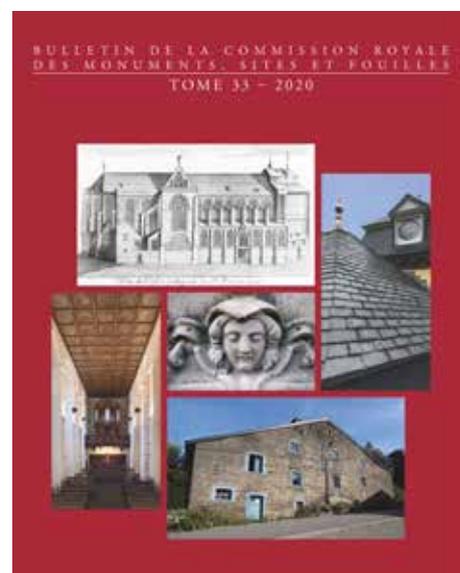
La dendrochronologie a fait l'objet d'une très intéressante conférence à la tribune de la CRMSF, en janvier 2020, par le professeur Patrick Hoffsummer de l'Université de Liège. Le bulletin fait chorus, avec la publication d'une *Étude du bâti et analyse dendrochronologique d'une ferme ardennaise à Hierlot (Lierneux)*, par Sara Pholien, historienne de l'art, Emmanuel Deleye, du laboratoire de dendrochronologie de l'Université de Liège, et le déjà nommé professeur Patrick Hoffsummer, créateur de ce laboratoire il y a une trentaine d'années. Le lecteur découvrira ainsi comment, grâce à la dendrochronologie, on peut démontrer qu'un bâtiment rural d'aspect assez banal, même pas inscrit à l'*Inventaire du patrimoine monumental*, remonte en réalité, pour sa structure, au premier tiers du XVI^e siècle.

L'implantation de plafonds plats à caissons peints dans des églises, le plus souvent romanes, de la principauté de Liège au XVII^e siècle, constitue un phénomène qui, jusqu'à présent, avait été peu étudié.

Noémie Léonard, historienne de l'art, s'est proposée, dans son mémoire de fin d'études, de remédier à cette lacune en établissant une typologie de ces plafonds remarquables et une étude approfondie de l'histoire, de la réalisation et de l'iconographie de plusieurs d'entre eux. En l'occurrence, ce sont *Les plafonds à caissons peints du XVII^e siècle en principauté de Liège. Étude des plafonds de Foy-Notre-Dame, Bouvignes-sur-Meuse, Ivoy, Matagne-la-Petite et Theux*, qui sont à découvrir dans ce numéro du bulletin.

Ce n'est pas trahir un secret que de dire que Gérard Bavay, membre de la Chambre provinciale de Hainaut, a un attachement tout particulier à l'ancienne abbaye de Saint-Denis en Brocqueroie, située tout près de Mons. Cette dernière a, en 2018/2019, vu sa porterie faire l'objet d'importants travaux de restauration. Dans son article *La restauration de la porterie de l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Denis en Brocqueroie. Historique et description des travaux (avril 2018/mars 2019)*, l'auteur, après avoir établi le contexte et l'évolution historique du monument, s'est attaché à la description des différents détails de la restauration : la mise en peinture des façades et des menuiseries, la restauration des toitures et charpente, etc.

Auguste Castermans (1828-1881) fut un des architectes les plus prisés à Liège entre 1850 et 1880. Rien ne manque au catalogue de son œuvre architectural éclectique : hôtels de maîtres, églises, monuments funéraires, restaurants... Il est aujourd'hui, à tort, bien oublié. Monique Merland, documentaliste de la Commission royale, lui rend hommage dans son article, *L'architecte Auguste Castermans, l'œuvre, les descendants et l'énigme du temple maçonnique*, où elle détaille des éléments biographiques et familiaux à côté d'une étude sur le portail d'entrée du temple maçonnique de la loge *La Parfaite Intelligence et l'Étoile Réunies*. Francis Tourneur, membre de la section des Monuments, signe en outre un encart relatif aux *Éléments lapidaires de l'ancienne maison aux cariatides*, hôtel particulier situé jadis au n° 80 de la rue Louvrex.



Ce tome du bulletin de la Commission royale est en vente via la boutique en ligne du site Internet de la CRMSF, comme tous les autres titres disponibles. Les livres épuisés sont, quant à eux, téléchargeables via la bibliothèque numérique.

Un volume in-quarto, 152 pages. 145 illustrations couleurs et 24 noir et blanc. Prix : 25 € (hors frais de port). En vente via la boutique en ligne du site Internet de la CRMSF : www.crmsf.be/fr/boutique-en-ligne.

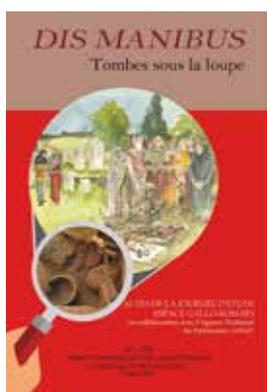
Renseignements complémentaires

Secrétariat de la CRMSF
Rue du Vertbois, 13c • 4000 Liège
Tél. : +32 (0)4 / 232 98 51/52
Fax : +32 (0)4 / 232 98 89
Email : info@crmsf.be

Les actes de la journée d'étude *Dis Manibus* sont publiés

L'Espace gallo-romain d'Ath, le Cercle royal d'histoire et d'archéologie d'Ath et de la région, et l'AWaP sont heureux d'annoncer la sortie des actes de la journée d'étude *Dis Manibus. Tombes sous la loupe* qui s'est tenue le 16 mars 2019 à l'Espace gallo-romain d'Ath.

Le volume d'un peu plus de deux-cent-vingt pages propose une remise en contexte des pratiques funéraires (sujet de l'exposition présentée au sein du musée du 23 juin 2018 au 17 mars 2019) ainsi que des articles sur des cas concrets.



En effet, cette publication permet de se pencher sur l'étude du cimetière de Pommeroeul. On redécouvre les nécropoles françaises de Templeuve-en-Pévèle et des sablières de Bavay. L'anthropologie est abordée grâce aux communications du groupe de travail CRUMBEL (mené de concert par la VUB, l'ULB, l'Université de Gand et l'Institut royal du patrimoine artistique) et de la *Belgian OsteoArchaeology & Physical Anthropology Society* (BOAPAS).

Un article présente également les questionnements éthiques de la présentation de restes humains dans les musées. On plonge finalement pas à pas dans une restitution des rites funéraires par le groupe de reconstitution Pater familias.

Ce tome des Études et Documents du CRHA d'Ath est désormais en vente au prix de 30 € (+ port éventuel de 6 €). On peut l'acquérir en effectuant un versement bancaire sur le compte du Cercle numéro BE41 0680 5481 3010 (en communication : dis manibus) ou lors d'une prochaine visite au musée.

En effet, l'ouvrage est en vente directe à la boutique de l'Espace gallo-romain (tous les envois d'ouvrage se feront après le déconfinement, merci pour votre patience).

Renseignements

Espace Gallo-Romain
Rue de Nazareth, 2
7800 Ath
+32 (0)68 / 68 13 20
egr@ath.be

La FRW crée des outils pour valoriser le patrimoine rural, acteur principal de notre cadre de vie



Quinzaine des territoires ruraux, évènement à Ny organisé par la FRW © FRW

Le patrimoine compose une majeure partie de notre cadre de vie à tous. S'y intéresser, c'est donc le préserver et assurer son évolution. C'est également agir sur l'environnement dans lequel nous vivons et donc l'influencer. Pour conseiller et aider les citoyens et les acteurs locaux en la matière, la Fondation rurale de Wallonie (FRW) a créé un site internet dédié spécifiquement au cadre de vie : <https://territoires.frw.be>. Ce site est organisé en trois thématiques : patrimoine rural, cadre de vie et espaces publics. Chacune comprend des outils pour s'informer, analyser, conseiller et agir, des astuces concrètes et pratiques pour mieux comprendre ainsi que des bonnes pratiques, et des exemples inspirants.

Pour illustrer la thématique patrimoine, on trouve, notamment dans la boîte à outils, non seulement

deux capsules vidéo *Cap... sur le patrimoine rural* qui présente de façon générale le patrimoine rural de Wallonie et *Cap... sur le petit patrimoine populaire* qui présente le petit patrimoine, ses différents éléments et les moyens d'actions et bonnes pratiques pour leur restauration, mais également une brochure de conseils *Les fermes-blocs – Recommandations pour leur avenir*. Des chapitres théoriques et pratiques expliquent les composantes et caractéristiques des fermes-blocs, racontent leur évolution et les enjeux actuels, conseillent pour leur restauration et proposent quelques pistes administratives et financières.

Dans la partie des astuces, on voit comment réaffecter un élément du patrimoine rural. Les aides financières pour des travaux y sont aussi reprises.

Enfin, dans les bonnes pratiques, de bons exemples de restauration de murs en pierres sèches, de réaffectation d'églises, de réalisation d'inventaires sont expliqués.

Visitez le site www.territoires.frw.be pour découvrir tout ce qu'il recèle et revenez-y. Notre cadre de vie étant en constante évolution, ce site fait l'objet d'une amélioration et mise à jour permanente pour fournir les outils, astuces et bonnes pratiques les mieux adaptés aux problématiques actuelles et à venir.

Marie HOTTOIS
Chargée de mission
FRW

Renseignements

+32 (0)63 / 24 22 20
m.hottois@frw.be



Les fermes-blocs – Recommandations pour leur avenir © FRW

La Paix-Dieu : une pédagogie axée sur le projet en faveur de deux écoles



5^e secondaire section scientifique industrielle du Séminaire de Floreffe / atelier charpenterie avec Geoffroy Marchal / Ancienne brasserie à la Paix-Dieu © SPW-AWwP

Grâce à l'initiative d'une professeure investie chargée de cours dans deux implantations différentes, le Centre des métiers du patrimoine La Paix-Dieu a accueilli deux écoles pour des projets différents mais parfaitement liés par le patrimoine bâti de l'environnement de l'école. La semaine du 10 au 14 février 2020, les élèves de 5^e et 4^e section scientifique industrielle du Séminaire de Floreffe ainsi que les élèves de 5^e et 6^e section maçonnerie et 7^e rénovation de l'Institut Saints-Pierre-et-Paul de Florennes ont pu concrétiser, simultanément et dans une belle dynamique, de beaux projets au sein de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu.

À l'occasion des neuf-cents ans de l'ancienne abbaye de Floreffe, les deux classes de la même section ont réalisé des éléments architecturaux que l'on retrouve dans l'abbatiale de Floreffe. Les élèves de 4^e ont

élaboré la maquette d'un arc en plein cintre avec décors intra et extradors. Quant aux élèves de 5^e, ils se sont concentrés sur la réalisation de la maquette d'une ferme de charpente du XII^e siècle. Ces maquettes seront exposées lors d'un évènement planifié en 2021.

Les élèves de l'Institut Saints-Pierre-et-Paul ont commencé par la maquette des pilastres du château des ducs de Beaufort de Florennes. Il s'agit d'un bâtiment classé qui touche directement l'environnement de ces jeunes. La Paix-Dieu souhaite prolonger ce projet sur deux années avec une première initiation en taille de pierre et pourquoi pas, leur proposer de continuer sur un chantier extérieur au sein de leur commune.



5^e, 6^e section maçonnerie et 7^e section rénovation de l'école Saints-Pierre-et-Paul / ateliers taille de pierre avec Mickaël Jouvin / Étables à la Paix-Dieu © SPW-AWwP

Cette pédagogie du projet prend tout son sens dans l'élaboration d'une initiative d'une telle ampleur. La cellule pédagogique du Centre de la Paix-Dieu et ses formateurs ont travaillé en amont avec les élèves des deux écoles. En effet, il a fallu sensibiliser au patrimoine les jeunes tout comme le corps enseignant, à leur environnement proche, en proposant une visite détaillée des éléments architecturaux qui les entourent. Dans un second temps, les formateurs ont concrétisé le projet en atelier et un travail de finalisation a été requis afin de valoriser le magnifique résultat atteint par les élèves.

Stéphanie MARX

Hommage à André Eyen (13/03/1940-06/03/2000) à la Paix-Dieu le 4 mars 2020

Entrepreneur et artisan plombier-zingueur

S'il n'avait disparu prématurément, André Eyen aurait trouvé sa juste place dans le très bel ouvrage de Guy Focant consacré aux *Gestes du patrimoine* et à ses artisans, édité par l'ex-Institut du Patrimoine wallon en 2010.

André parlait peu. Il n'avait que peu de formation académique mais ne cessait d'approfondir ses connaissances techniques très diversifiées, toujours curieux d'apprendre, à travers les traités et les ouvrages anciens liés aux métiers ; ouvrages qu'il collectionnait avec passion, comme les planches de l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert.

Il transmettait sa passion, son savoir et son savoir-faire aux apprentis mais aussi, sur le terrain, aux historiens et aux spécialistes du patrimoine.

J'ai moi-même bénéficié de ses enseignements lorsque je travaillais pour Qualité-Village-Wallonie à la rédaction de l'étude *Les ouvrages hydrauliques*, Éditions du Perron, 1997 (coll. Héritage de Wallonie,



© N. de Harlez de Deulin

Ministère de la Région Wallonne). Son aide éclairée et appliquée a été bien utile pour comprendre et rapporter les principes de fonctionnement des machines de relevage et autres pompes hydrauliques utilisées notamment dans les jardins. L'apport d'André, et d'autres experts en hydraulique, a permis d'obtenir en 1998 le Prix du Meilleur ouvrage à l'usage de l'enseignement et de l'éducation permanente mettant en valeur le patrimoine de la Communauté française.

En 1998, avec le facteur d'orgue Guido Schumacher et l'architecte Yves Weinand, André a été l'artisan d'un étonnant orgue hydraulique animant Galatée et Cyclope, construit suivant les descriptions techniques du traité de Salomon de Caus, ingénieur visionnaire (vers 1600). Cette extraordinaire machine animée est conservée au musée de l'abbaye de Michaelstein (Saxe).

Homme de métiers, André avait le sens de la forme nécessaire, le sens de la matière. En tant qu'artisan, il avait une main, il avait la main pour battre les feuilles, les affiner, les mettre en formes au moyen d'outils si particuliers. Il savait précisément comment assurer sur les bâtiments anciens la couverture à tasseaux - dont le plomb coulé sur sable - dans la pure tradition de ce savoir-faire.

Et pas seulement sur les toits...

En décembre 1992, à l'occasion du nonantième anniversaire de l'école de plomberie de Liège, André Eyen a participé avec Jean-Marie Tong et Roger Deflandre ainsi que trois de ses fils à une exposition

sur la plomberie d'art à Versailles. À cette occasion, il a fait redécouvrir aux fontainiers du service des fontaines de Versailles, Marly et Saint-Cloud la technique traditionnelle de la soudure au plomb, à la louche et au fer mahon, sur les canalisations historiques du réseau d'alimentation du parc du Roi Soleil.

En 2005, le Centre des métiers du patrimoine La Paix-Dieu a acquis l'essentiel de sa bibliothèque et des centaines d'outils. L'intégration de cette collection

dans la future matériauthèque permettra de les mettre à disposition des étudiants, artisans, historiens des techniques, chercheurs et acteurs dans les métiers du patrimoine.

Début mars, nous avons saisi l'occasion de la présence de Daniella Malnar et des fontainiers du domaine de Versailles en formation à la Paix-Dieu, pour rendre hommage à l'homme de métier qu'était André Eyen, à son fils Denis († 2006) et à son épouse Françoise († 2007), tous deux disparus, et exprimer notre soutien

et notre amitié à ses trois fils : Luc, Marc et Jean.

Les échanges permanents d'informations pratiques avec ses pairs artisans, également soucieux du meilleur niveau d'exécution, permettent à chacun d'améliorer leurs connaissances réciproques par un dialogue ouvert qui se transforme en estime puis en amitié.

Nathalie DE HARLEZ DE DEULIN

Les fontainiers de Versailles au Centre des métiers du patrimoine La Paix-Dieu (3 - 6 mars 2020)



Atelier soudures autogènes (technique de couverture). Formateur : Jean-Louis Lenoir, 4 mars 2020 © SPW-AWaP



Démonstration de la technique de la soudure à la louche, fontainiers de Versailles, 4 mars 2020 © SPW-AWaP

Partages de savoirs, de savoir-faire et mise en place de partenariats

Comme indiqué ci-dessus, la première semaine de mars, le Centre des métiers du patrimoine La Paix-Dieu a eu l'honneur d'accueillir l'équipe des artisans fontainiers du château de Versailles (Olivier Grain, Adrien et Luc Renault, Jean-Pierre Roulin, Maxime Jarry), leur chef d'équipe, Jean-Luc Renard, accompagnés du chef du service, Gilles Bultez, de l'historienne des jardins, Daniella Malnar, chargée du développement du système d'information patrimonial et de la directrice du Patrimoine et des Jardins de Versailles, Sophie Lemonnier.

Cette rencontre se produit presque trente ans après qu'une coopération ait eu lieu entre l'École de plomberie de Liège (aujourd'hui disparue) et le chef du service des Fontaines à Versailles au début des années 1990. À cette époque, une équipe de sept artisans plombiers-zingueurs wallons, parmi lesquels André Eyen (décédé en 2000), grand collectionneur d'ouvrages et d'outils, et deux de ses équipiers, Dany Turc et Jean-Marie Tong, se rendent sur le site pour échanger leurs savoirs avec les fontainiers de Versailles. Ils expérimentent ensemble les gestes et techniques ancestrales à l'aide d'outils spécifiques afin de restaurer les structures hydrauliques originelles. Bien avant eux, un célèbre liégeois, Rennequin Sualem, dont

la famille est spécialisée dans la fabrication de machines d'exhaure s'est retrouvé à Bougival en bord de Seine à la fin du XVII^e siècle pour construire la machine de Marly pour l'amenée d'eau dans le parc du château du Roi Soleil... les échanges entre les Wallons et Versailles, c'est une histoire ancienne... régulièrement revivifiée.

La journée du 4 mars s'est ouverte sur la démonstration et la mise en pratique des soudures autogènes au plomb prodiguées par les artisans formateurs de la Paix-Dieu, Jean-Louis et Evy Lenoir aux fontainiers, qui ne sont certes pas novices en la matière, mais qui ont appris d'autres façons de faire. L'après-midi a été consacré à différentes démonstrations réalisées par les fontainiers de Versailles, comme la soudure à la louche au plomb ou la soudure au plomb et étain sur des canalisations en fonte : des opérations exceptionnelles, qui demandent infiniment de précaution et de précision. Protégés de pied en cap avec des combinaisons et des masques spécifiques, les fontainiers ont aussi bien utilisé des outils contemporains tels que le chaudron, les louches, les fers mahon, c'est-à-dire des outils tout droit sortis des traités des Temps modernes. Le public, constitué des formateurs de la Paix-Dieu, de Compagnons du devoir en plomberie-zinguerie, de propriétaires et gestionnaires de parcs et jardins historiques et de techniciens qui travaillent sur ces sites, d'architectes paysagistes notamment, a

pu assister, émerveillé, à ces démonstrations et s'est retrouvé pendant quelques heures projeté quelques siècles en arrière. Les fontainiers ont clôturé la journée par une présentation, en toute spontanéité, de leur travail ainsi que par un hommage rendu à André Eyen par Nathalie de Harlez de Deulin et par Jean-Marie Tong qui ont bien connu cette personnalité hors du commun. Cet hommage à André Eyen s'est également trouvé prolongé par une exposition, accompagnée d'une brochure, qui a permis de montrer ses outils ainsi qu'une sélection de livres anciens et d'archives acquis par la Paix-Dieu après le décès de cet infatigable « passeur de savoir-faire ».

Le 5 mars, l'équipe de fontainiers a d'abord suivi un atelier d'initiation à la technique de dorure sur plomb avec la formatrice Caroline Pholien. Munis d'une pièce de leur fabrication, ils ont pu expérimenter la technique et ont interagi avec l'artisane, en posant de nombreuses questions pratiques. Pendant l'après-midi, ils se sont rendus à un atelier dinanderie avec le formateur artisan Jacques D'Haegeler. Chaque participant a créé sa propre pièce par battage du cuivre. Un exercice particulier avait été proposé : le travail d'une pièce d'ajutage pour le char d'Apollon, l'une des œuvres ornementales les plus connues des fontaines du parc de Versailles. Des expérimentations ont été menées en atelier, afin de trouver la meilleure façon de faire.



Photo d'ensemble, 5 mars 2020 © SPW-AWaP

Le vendredi 6 mars, jour de départ des fontainiers de Versailles, Nathalie de Harlez de Deulin, experte dans l'histoire des jardins en Wallonie, les a accompagnés au parc du château de Freÿr.

Parallèlement à ces ateliers et à cette visite, une réunion s'est tenue entre les directions respectives des deux institutions afin d'envisager concrètement des échanges entre formateurs et stagiaires dès cette fin d'année 2020. La nécessité d'une transmission des savoir-faire en matière d'ajutage, par exemple, semble guider un premier voyage d'étude à Versailles fin 2020. Se former à Versailles pourrait également intéresser le personnel des parcs et jardins de châteaux classés en Wallonie. Sur base d'une candidature

motivée organisée par le Centre de la Paix-Dieu, quelques artisans wallons pourraient également concourir à une formation sur mesure à Versailles. Tous ces projets feront l'objet d'une communication plus détaillée prochainement.

Des ouvrages richement illustrés ont été échangés de part et d'autre et plusieurs livres sur Ver-

sailles ont ainsi intégré la bibliothèque de référence de la Paix-Dieu¹ qui s'est vue agrémenté, à proximité immédiate, d'une œuvre figurant une grande fleur de lys de plomb travaillée en haut-relief, réalisée par les fontainiers.

À cette occasion également, la possibilité d'organiser des séances d'étude et d'expérimentation en vue d'une reconstitution des automates hydrauliques de

Salomon de Caus, en collaboration avec Jean-Louis Vanden Eynde, auteur de projet pour la restauration du parc du château d'Enghien a été abordée.

Les savoirs et savoir-faire liés à la fabrication et la restauration de conduites et ouvrages en plomb d'un système hydraulique n'est plus en usage en Wallonie. Les fontainiers de Versailles sont parmi les derniers détenteurs de ces pratiques dans le monde. Ils sont demandeurs pour former des jeunes avides de connaître, de maîtriser ces techniques ancestrales en vue de pérenniser le patrimoine merveilleux auquel elles se rattachent.

Ce séjour a été traversé par des réflexions et des émotions qui resteront probablement gravées dans le cœur et la tête de ses protagonistes. Le respect et la complicité se sont instaurés au fil des jours entre les artisans de chez nous et de ceux de Versailles, sous l'attention bienveillante des « anciens » : Jean Duchesne, Dany Turc et Jean-Marie Tong, tous animés par la passion commune de la matière et du travail bien fait.

Une émission radiophonique retracera tout prochainement le riche contenu de cette journée afin de la faire (re)vivre à tout un chacun.

Céline BULTÉ, Virginie BOULEZ,
Ingrid BOXUS et Ariane FRADCOURT

¹ JACQUET Hugues (dir.), *Versailles : savoir-faire et matériaux*, Arles, Actes Sud, Versailles, Château de Versailles, 2019.
LOGEIS Pascal, de GIVRY Jacques (photogr.), *Versailles : les Grandes eaux*, 2^e éd., Les Loges-en-Josas, JDG, 2008, (Mémoires & lumières).
MOUQUIN Sophie, *Versailles en ses marbres : politique royale et marbriers du roi*, Paris, Arthéna, Versailles, Château de Versailles, 2018.

Intéressés par la conservation-restauration du patrimoine, n'attendez plus

Deux formations diplômantes adaptées à votre profil sont proposées :

Gestionnaire de chantier patrimoine

Vous êtes chefs de chantier, charpentiers, tailleurs de pierre, chefs d'équipe, bacheliers en construction, la variété des profils enrichit les débats lors des apprentissages. Cette formation d'un an est pour vous.

Un petit auditoire de douze participants est attendu pour un accueil le mardi 8 septembre 2020 dès 18 heures. Il s'agit d'une formation d'un an organisée le mardi soir et le samedi (environ 7 heures/semaine) par le Centre des métiers du patrimoine La Paix-Dieu à Amay et l'IFAPME de Villers-le-Bouillet. Elle répond parfaitement à la volonté de former des gens de métiers avertis et soucieux d'entrer dans les mystères de la conservation-restauration du patrimoine et de ses métiers. Se préparer à participer aux réunions de chantier, à parler un vocabulaire adapté aux techniques anciennes pour développer une méthodologie appropriée du suivi d'un chantier patrimonial, voici les objectifs qui orientent l'ensemble des formateurs, véritables praticiens de haut niveau transmettant avec passion leur métier riche de plusieurs années d'expérience sur chantier patrimonial.

Master de spécialisation interuniversitaire

Amener les partenaires universitaires francophones ainsi que la haute école Charlemagne à rassembler leurs compétences pour concocter un programme de spécialisation interuniversitaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier est un défi de taille auquel participe le Centre des métiers du patrimoine La Paix-Dieu, qui est également l'ensemblier de cette formation professionnalisante.

Vous êtes architectes, ingénieurs architectes, ingénieurs en construction, archéologues, historiens de l'art désireux d'élargir vos compétences ?

Vous souhaitez poursuivre votre carrière dans le domaine du patrimoine bâti ? N'attendez plus pour vous inscrire via le service des inscriptions de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve.



© SPW-AWaP

Renseignements Gestionnaire de chantier patrimoine

Anne-Françoise Barthélemy
+32 (0)85 / 41 03 65
annefrancoise.barthelemy@awap.be
et
IFAPME
+32 (0)85 / 27 13 40
www.centrelhw.ifapme.be

Renseignements Master de spécialisation interuniversitaire

Anne-Françoise Barthélemy
+32 (0)85 / 41 03 65
annefrancoise.barthelemy@awap.be
www.masterpatrimoine.be

Bonne nouvelle en provenance du Centre des métiers du patrimoine La Paix-Dieu

Le projet Interreg Va Pierre sèche en Grande Région est prolongé jusqu'en décembre 2021. Profitez de cette prolongation pour vous former gratuitement à cette technique ancestrale sans liant mais qui crée le lien.

Voici le planning des formations 2020 :

Formations d'initiation de 5 jours

- Du 24 au 28 août (lieu à déterminer, Parc naturel des deux Ourthes)

Week-ends d'initiation

- Les 11 et 12 juillet à Houffalize (Parc naturel des deux Ourthes)
- Les 19 et 20 septembre à Fauvillers (Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier)

Formations de maîtrise des végétaux sur les murs en pierre sèche

- Module théorique : le 24 octobre à Houffalize (Parc naturel des deux Ourthes)
- Module pratique 1 : du 26 au 28 octobre (lieu à déterminer, Parc naturel des deux Ourthes)
- Module pratique 2 : du 4 au 6 novembre (lieu à déterminer, Parc naturel des deux Ourthes)



Stage de formation à la pierre sèche à la ferme du Monceau à Juseret (Vaux-sur-Sûre) en octobre 2018. G. Focant © SPW-AWaP

Soirées de théorie La pierre sèche, comment ça tient ?

- Le 19 novembre à Houffalize (Parc naturel des deux Ourthes)

Les mesures de confinement prises par le Gouvernement ont eu un impact sur les formations programmées en début de saison *Pierre sèche*. Il est probable que d'autres dates de formations s'ajoutent à cette liste ci-dessus. Pour les connaître, nous vous invitons à prendre contact avec Christine Caspers, chargée de mission Interreg Va Pierre sèche en Grande Région.

Pour vous inscrire aux formations prévues au calendrier, veuillez contacter Isabelle Halleux (isabelle.halleux@awap.be).

Renseignements

Christine Caspers
+32 (0)85 / 41 03 84

christine.caspers@awap.be



La Paix-Dieu sur Instagram

Dorénavant, en plus d'être sur Facebook et Twitter, le Centre des métiers du patrimoine est également enregistré sur Instagram. Vous y découvrirez les plus belles réalisations des stagiaires, l'actualité des chantiers, et quelques coulisses de l'équipe.

Comment nous suivre ? Rien de plus simple, cherchez *LaPaix-Dieu-métierspatrimoine* dans l'onglet de recherche et abonnez-vous.

Vous avez pris de belles photos lors de votre formation, visite... ? Téléchargez-les et partagez-les avec nous, avec les hashtags suivants : #lapaixdieu, #formations, #métiersdupatrimoine, #savoirfaire, #transmission, #pédagogie, #architecture, #bâtiancien, #patrimoine. Encodex @lapaixdieu_métiersdupatrimoine pour nous identifier.

Formation en vidéoconférence aux techniques de relevé numérique haute définition par le Pôle de la Pierre

La transformation numérique permet aux entreprises d'intégrer les technologies digitales disponibles au sein de leurs activités. Elle constitue un profond changement en apportant de nouvelles techniques de documentation et de traitement de l'information simples et réalistes. Les secteurs de la pierre et du patrimoine sont évidemment concernés.

Dans le cadre du projet Interreg *Objectif Blue Stone*, le Pôle de la Pierre a organisé une formation gratuite aux

techniques de relevé haute définition des éléments en pierre. Afin de poursuivre les activités malgré les mesures de confinement imposées pour endiguer la propagation du coronavirus, cette formation a pris une forme particulière. En effet, les ateliers ont été organisés sous forme de visio-conférences et les participants ont pu poser leurs questions en direct au formateur. Ces ateliers se sont déroulés les jeudis 23 avril, 30 avril et 7 mai.

La formation en ligne s'est articulée autour de trois ateliers qui ont permis aux participants de découvrir les différentes techniques de scan 3D.

Atelier 01 : tour d'horizon des outils disponibles

Le premier atelier a traité des différentes techniques d'acquisition qui sont utilisées aujourd'hui. À travers une analyse comparative, les avantages et les

inconvenients de chacune des techniques ont été mis en évidence.

Atelier 02 : le relevé par photogrammétrie

Le deuxième atelier était consacré à la photogrammétrie, une technique qui s'appuie sur le traitement de données photographiques pour produire des modèles 3D.

Atelier 03 : le scanner à lumière structurée

Le troisième atelier était dédié à l'utilisation des scanners manuels à lumière structurée qui permettent de relever avec une grande précision les éléments en pierre.

Ces ateliers se sont articulés autour de démonstrations qui ont permis aux participants de mieux comprendre chaque étape du processus de modélisation.



Municipalia, ancien Salon des mandataires



© SPW-AWaP

Ce salon, dédié aux mandataires et aux représentants des collectivités, est une vitrine exceptionnelle qui permet aux entreprises wallonnes de présenter leur savoir-faire et de rencontrer l'ensemble

des responsables des communes, provinces, intercommunales, associations, régies autonomes et autres organismes d'intérêt public.

Un lieu propice à la rencontre et à l'échange d'informations entre les différents acteurs de la vie locale wallonne qui exercent des fonctions similaires mais qui ont rarement l'occasion de partager leur expérience.

L'Agence wallonne du Patrimoine était présente, comme chaque année, sur le village du SPW. Un village qui allie convivialité et professionnalisme. Un lieu d'accueil où chaque compétence du SPW est représentée. Cette année l'AWaP a mis à l'honneur le Patrimoine mondial présent en Wallonie, à savoir la Cathédrale de Tournai, les Minières de Spiennes, les sept beffrois (Thuin, Gembloux, Namur, Mons, Tournai, Charleroi, Binche), les quatre sites miniers (Bois du Luc, Grand Hornu, Blégny, Bois du Cazier) et les Ascenseurs du Canal du Centre. Bien entendu, l'AWaP en a profité également pour épingler les dispositions du nouveau Code wallon du Patrimoine, la promotion des expositions itinérantes et les formations liées aux métiers du patrimoine.

L'AWaP vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine, les 11 et 12 février, au WEX de Marche-en-Famenne.

Archaeologia Mediaevalis 42 - Namur, 12-13 mars 2020

En Belgique, l'archéologie médiévale ne prend son envol qu'au début des années 1970. Les premières recherches scientifiques dans les villes historiques en Flandre donnent naissance à une véritable archéologie urbaine et non plus une archéologie *en ville*. L'archéologie du Moyen Âge et des Temps modernes occupe pour la première fois une place essentielle. Les pionniers de l'archéologie médiévale dans notre pays qui ont pour noms Johan Vandenhoute, Patrick Raveschot, Marie-Christine Laleman, Johnny De Meulemeester et André Mathtys, sont les fondateurs d'Archaeologia Mediaevalis. Ils ont eu conscience qu'il était indispensable d'informer les chercheurs des travaux en cours, à la fois le plus vite et le plus simplement possible. La formule de la rencontre annuelle doit favoriser les contacts et nourrir les réflexions. C'est ce but que poursuit encore aujourd'hui *Archaeologia Mediaevalis*.

À travers ce compte-rendu, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance envers tous ceux qui, par leur présence, ont tenu à marquer leur engagement pour la promotion de l'archéologie médiévale, et ceci dans des circonstances inhabituelles.

Cela faisait plusieurs jours que les informations venant d'Italie étaient glaçantes. Le virus venu de Chine ne faisait pas des ravages qu'en Lombardie ; l'épidémie se propageait vers l'ouest. Dans les jours précédents, les institutions françaises venaient de déconseiller à leurs membres tout déplacement à

l'étranger. Cela concernait en premier lieu notre invité choisi pour l'introduction à la journée thématique.

Pour rappel, depuis quelques années, le comité a choisi de consacrer la première journée à un thème. Cette année, c'était le feu en référence à un événement qui a frappé les esprits à travers le monde, la destruction par le feu de Notre-Dame de Paris, le 15 avril 2019.

Les archéologues de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à tour de rôle, nous informaient que leur ordre de mission était suspendu.

Deux orateurs inscrits au programme du vendredi se voyaient empêchés. Côté hollandais, alors que le gouvernement batave prônait haut et fort l'immunisation collective, nos confrères préféraient ne pas prendre de risque. Se profilait un nuage de plus en plus menaçant au-dessus de la tenue du colloque.



R. Gilles © SPW-AWaP



R. Gilles © SPW-AWaP

Un premier soulagement a été l'arrivée, à Namur le jeudi soir, de Jean-Michel Poisson, venu de Lyon, lui qui devait donner la conférence inaugurale.

En l'absence de l'inspecteur général, nous avons fait appel à notre directrice générale Annick Fourmeaux, qui, un peu surprise du maintien de la rencontre, a assumé, avec l'enthousiasme qui la caractérise, l'ouverture du colloque. Dans sa conférence inaugurale, Jean-Michel Poisson s'est attaché aux bienfaits du feu au sein de l'habitat : se chauffer et cuire les aliments. Son exposé a permis de montrer comment les évidences archéologiques souvent modestes au sein de l'habitat rural venaient enrichir, fouilles après fouilles, nos faibles connaissances souvent réduites aux seuls lieux prestigieux, les seuls documentés dans l'iconographie tardive. Les exemples présentés nous ont fait voyager à travers la France avec quelques incursions dans l'Occident méditerranéen. Quant au versant négatif du feu, Patrick Hoffsummer l'a abordé au titre d'expert appelé au chevet du chantier de la restauration de Notre-Dame de Paris. Ce que l'incendie a détruit comme informations sur la charpente et l'écologie du bois, peut encore être sauvé par la collecte des bois calcinés.

Du côté du Secrétariat des Journées du Patrimoine

Dans le contexte de pandémie liée au covid-19, la Semaine Jeunesse et Patrimoine a malheureusement dû être annulée. Le Secrétariat des Journées du Patrimoine réfléchit à une façon de mettre à profit les supports créés pour l'opération.

Cela n'aurait aucun sens de faire une recension de toutes les communications mais je voudrais souligner les tendances qui en sont ressorties y compris de la journée du vendredi qui était consacrée à l'actualité de la recherche et des chantiers de 2019.

Face à la raison économique, toujours plus pressante, l'archéologie médiévale, particulièrement celle des villes concernées par l'archéologie préventive, éprouve du mal à se faire respecter. Dans cette épreuve, la Flandre et la région bruxelloise arrivent à mieux tirer leur épingle du jeu que la Wallonie où les moyens sont de moins à moins à la hauteur des besoins.

Lors des journées d'*Archaeologia Mediaevalis*, selon les opportunités, il est coutume de terminer par la visite d'une exposition ou d'un chantier en cours. L'ancienne abbaye de Marche-les-Dames, devenue propriété privée, a offert l'occasion d'une visite. Cet ensemble classé est en cours de travaux de restauration et une étude archéologique y est conduite par Pierre-Hughes Tilman et Marie Verbeek. En petits groupes, nous avons eu la chance de faire le tour de cet ensemble qui, sous les apparences des XVIII^e et XIX^e siècles, conserve encore des parties médiévales dont la charpente lambrissée au-dessus de l'église abbatiale.

Toute l'équipe est sur le pont pour organiser la prochaine édition des Journées du Patrimoine qui est prévue les 12 et 13 septembre prochains. Nous vous tiendrons informés de toute nouvelle à ce sujet.

Une publication de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)

Éditeur responsable

Jean Plumier
Inspecteur général

Coordination

Direction de la promotion du patrimoine
Bruno Collard • Responsable
Madeleine Brilot
Adeline Lecomte

Collaborations

Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) •
Commission royale des monuments, sites
et fouilles • Associations

Mise en page

Sandrine Gobbe

Impression

Snel Grafics
Z.I. des Hauts-Sarts,
Rue du Fond des Fourches, 21
4041 Herstal
+32 (0)4 / 344 65 65

S'abonner gratuitement ?

- via la page d'accueil du site www.awap.be
- à l'adresse publication@awap.be
- à l'adresse postale :
Agence wallonne du Patrimoine,
Lettre du Patrimoine,
rue du Moulin de Meuse, 4 à 5000 Namur

Les Lettres parues jusqu'à présent
sont disponibles sur le site
www.awap.be.

Vous pouvez également choisir de recevoir
la version électronique de cette Lettre
en en faisant la demande à l'adresse :
publication@awap.be.

Ce numéro a été tiré
à 12 000 exemplaires.

Les informations ont été arrêtées
à la date du 30 avril 2020.

Ce trimestriel est gratuit
et ne peut être vendu.

**PARTAGEZ LES BONS RÉFLEXES
PAS LE VIRUS**

WWW.INFO-CORONAVIRUS.BE